

# JARDINS

## La nature est une cachottière



JEAN-CLAUDE VIGOR

**L**a nature est une cachottière. Elle n'entend pas livrer son âme d'emblée à tout un chacun. Elle tient à éprouver ses amis, à s'assurer du sérieux de ceux à qui elle se confie, ne dévoilant ses secrets qu'à celui qui démontre témérité, intuition, ténacité et ferveur... — Jérôme Simard, directeur général, Coopérative forestière Girardville.

Dès sa création en 1979, la Coopérative forestière Girardville s'est intéressée aux ressources de la forêt ordinairement négligées. Les aiguilles et branches d'épinette noire, résidus de l'exploitation, lui ont permis de se tailler un créneau avantageux dans l'exploitation d'huiles essentielles.

Je vous invite à lire *Secrets de plantes, saveurs, elixirs et fragrances de la flore boréale*, du biologiste Fabien Girard, qui est d'ailleurs bien plus qu'un biologiste. «Il s'intéresse aux plantes depuis son tout jeune âge et la flore exerce sur lui une fascination de tous les instants. C'est grâce à son enthousiasme, celui qui pousse au dépassement, qu'il est une parvenu à découvrir tant d'applications culinaires ou thérapeutiques des plantes, à créer épices et baumes divers qu'il offre aux amateurs de produits naturels ou aux esprits curieux, pressés de le suivre sur les chemins de la découverte.»

De lecture facile, Fabien Rivard livre les secrets d'une quarantaine de plantes de la flore boréale, dont évidemment l'épinette noire, mais aussi de l'ortie dioïque. Ce qui m'incite à vous parler des deux alliés incontournables du jardinier, pourtant mal-aimés: l'ortie et le crapaud.

### Le purin d'ortie

C'est actuellement le meilleur moment de le préparer car les orties sont en fleurs et n'ont pas encore de graines. Si vous n'avez jamais cueilli d'orties, vous allez vite comprendre l'expression «Qui s'y frotte s'y pique!». Voici la recette: hachez grossièrement 1 kilo de plantes fraîches et enveloppez-les dans un filet à oignons ou une toile de jute. Dans une grande poubelle, mettez ce sac et 12 litres d'eau (les puristes utilisent de l'eau de pluie, mais bon...). Mettez une pierre dessus afin qu'il ne flotte pas. Fermez le contenant. Laissez macérer à l'abri de la lumière durant 10 à 15 jours, puis filtrez bien. Ce purin se conserve quelques semaines (la saison de culture) dans un récipient bouché hermétiquement.

Mais attention: il doit être utilisé avec parcimonie! Si non, à trop forte dose, il risque de brûler les feuilles et les racines des plantes. Vous devez le diluer.

Le purin d'orties stimule la vigueur et les défenses naturelles des plantes, grâce aux nombreux oligo-éléments que possèdent les orties.

Pour les tomates, j'utilise 1 litre de solution mère pour 4 litres d'eau, à raison de 1 litre de cette solution diluée par plant, puis je recommence tous les 15 jours.

J'utilise depuis bon nombre d'années diverses recettes et façons d'appliquer le purin avec un certain succès. Chaque jardinier doit faire ses propres expériences et juger des bienfaits des pratiques dites non conventionnelles.

### Le crapaud

Tout a été entendu sur cet animal: le toucher donnerait des verrues, il disposerait de pouvoirs maléfiques...



L'un des plus beaux jardins d'Amérique du Nord, le Domaine Joly-De Lotbinière

FIGURES... Bref, cet animal n'a jamais vraiment inspiré confiance.

Et pourtant, le crapaud est essentiel au jardin et au jardinier. Assez peureux, il se réfugie sous les pierres et les débris végétaux. Il mène une existence terrestre (sauf pour la ponte), et sort au crépuscule et durant la nuit. Il connaît très bien son territoire de chasse et revient en principe toujours au même refuge, année après année. Faites-lui des abris avec des pierres et en creusant dans le sol des trous que vous remplirez de feuilles. Il viendra y passer l'hiver.

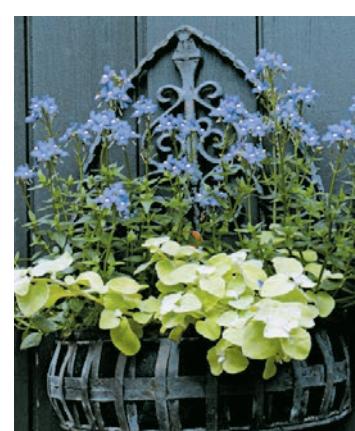
Le crapaud rend d'énormes services à nos jardins: c'est une insectivore et carnassier de première, qui raffole des limaces, cloportes, fourmis, etc. Batracien exceptionnel, le crapaud est un prince charmant!

*Vous aimeriez que je traite d'un sujet en particulier?  
Vous désirez que je réponde à votre question?  
Vous acceptez que le jardinier prenne son temps?  
Ecrivez-moi.  
jeanclaudevigor@videotron.ca*



## Pour votre bibliothèque

### Coups de cœur



Un beau duo: le *Nemesia*, plante annuelle à la douce odeur de vanille et l'*Helichrysum* doré, plante dite d'accompagnement

#### *Nemesia fœtans «Poetry Blue»*

Voici une jolie plante annuelle aux délicates fleurs dégageant une douce odeur de vanille. Vous devrez la tailler lorsque les chaleurs de l'été auront flétri la première floraison afin d'en obtenir une nouvelle en août. Hauteur: 30-35 cm. Étalement: 25-30 cm. Arrosages parcimonieux: évitez de trop arroser, gardez simplement le sol légèrement humide.

#### *Helichrysum «Golden»*

Plante dite d'accompagnement, retombante, qu'il faudra contenir. Dans un si petit contenant, il est nécessaire de fertiliser à chaque arrosage. On peut alterner le 20-20-20 avec du 15-30-15, à raison de 1 gramme par 2 litres d'eau à 1 gramme par litre d'eau lorsque la plante est en période de croissance.

## La semaine du jardinier

■ Samedi le 21 juin — Saint-Rodolphe. Tony Hubert, horticulteur et hybrideur bien connu du monde horticole québécois, a eu l'idée de croiser notre iris (*Iris versicolor*) avec un iris japonais (*Iris ensata*). Ainsi est née l'*Iris x versata*, parfait, magnifique et disponible pour votre jardin. Le cultivar «Francis Cabot» est de l'avis général un des plus beaux. [Iris City Gardens](http://www.iriscitygardens.com), [www.iriscitygardens.com](http://www.iriscitygardens.com). Note: recherchez-les dans la section *Species Crosses*.



TONY HUBER ET SES IRIS

■ Dimanche le 22 juin — Saint-Alban. Tranquillement, les plantes médicinales réapparaissent dans nos jardins d'agrément. Des fleurs de soucis, de capucines, de bleuets et de bourraches se mêlent aux salades. Des fleurs d'hémérocalles ou de courgettes seront farcies pour être servies en apéritif.

■ Lundi le 23 juin — Sainte-Audrey. Lorsque vous coupez les gourmands de vos tomates tuteurées, ne jetez pas ces tiges et feuilles. Déposez-les sur vos choux, cela éloignera les petits papillons blancs (pierides du chou). Question d'odeur... Certains même toradent les fanes de tomates autour de leur chapeau, éloignant ainsi les moustiques.

■ Mardi le 24 juin — Saint-Jean-Baptiste. La fleur jaune de l'iris des marais (*Iris pseudacorus*), voisine de celle de l'espèce emblématique, aurait inspiré le dessin de notre fleur de lis. Ce lis héraldique, emblème de notre belle province et de la royauté française, remonte à Clovis, roi des Francs. Fétions à la gloire de notre iris à nous, l'*Iris versicolor*, indigène au Québec. Heureuse Saint-Jean à tous!

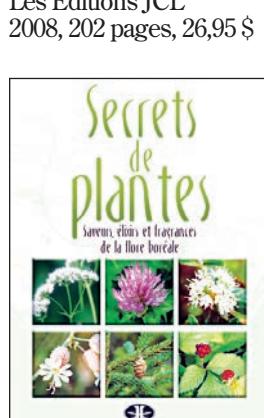
■ Mercredi le 25 juin — Saint-Salomon et Saint-Prosper. Puis, avez-vous mal aux cheveux? Je vous l'avais pourtant bien dit que le basilic était l'arme secrète des Italiens... Après «bombance et beuverie», il faut toujours boire une tisane de basilic. Faites infuser une grosse cuillerée de feuilles de basilic déchiquetées dans 250 ml d'eau bien frémissante. Couvrez et laissez reposer 10 minutes. Filtrez et buvez-en après le repas.

■ Jeudi le 26 juin — Saint-Anthelme. Faute de câpriers dans nos jardins (arbuste non rustique), voici un succédané de câpres: les boutons floraux (pas les graines) de capucines. Cueillez 30 boutons ou plus. Déposez-les dans un pot en verre. Recouvrez de 30 grammes de sel et 250 ml d'eau. Laissez macérer une journée. Puis, rincez-les bien à l'eau froide. Remettez les boutons dans un contenant propre et recouvrez-les d'un vinaigre de cidre bouillant. Certains utilisent les jeunes fruits verts, mais c'est une affaire de goût. Selon moi, les boutons sont meilleurs!

■ Vendredi le 27 juin — Saint-Fernand. Si vous avez un laurier-sauce, pour la cuisine, c'est le temps de commencer à le dépouiller de ses feuilles du bas au fur et à mesure qu'il pousse. Faites sécher les feuilles emprisonnées entre deux toiles de moustiquaire, dans un endroit frais (garage) et sec, à l'aide d'un ventilateur. Bizarrement, les feuilles séchées sont meilleures que les fraîches!

## SECRETS DE PLANTES, SAVEURS, ÉLIXIRS ET FRAGRANCES DE LA FLORE BORÉALE

Fabien Girard  
Les Editions JCL  
2008, 202 pages, 26,95 \$



**Secrets de plantes**  
Saveurs, élixirs et fragrances de la flore boréale  
Fabien Girard  
Les Editions JCL  
2008, 202 pages, 26,95 \$

# JARDINS

## Les pieds fleuris des arbres



JEAN-CLAUDE VIGOR

**D**ans plusieurs arrondissements de Montréal, un concours annuel vise à récompenser les meilleurs jardiniers de chaque jardin communautaire. Tous sont évalués plusieurs fois pendant la saison selon des critères qui tiennent compte tout autant de leur savoir-faire que de leur engagement communautaire. À la fin de la saison, le cumul des points détermine qui, parmi les jardiniers retenus, sera honoré. Les concours horticoles récompensent aussi les jardiniers talentueux de l'aménagement paysager pour diverses catégories, comme celle des «carrés d'arbre fleuris».

J'ai le plaisir d'animer divers galas de remise de prix, comme les «Mérites horticoles»; même si je suis un amoureux inconditionnel des jardins potagers et des jardins communautaires, je garde les yeux grands ouverts et suis admiratif des jardiniers urbains qui réussissent à faire de petits miracles d'ingéniosité et de créativité sur quelques pieds carrés.

Une pratique nuisible consiste à désherber autour des troncs d'arbre ou de sarcler afin de maintenir la terre à nu (sans paillis). Les dites «mauvaises herbes» n'ont pas qu'un côté négatif; leur présence évite ou diminue l'érosion du sol et, grâce à leur couvert, garde une humidité si importante à la vie biologique du sol.

En bref, c'est un paillis vivant! L'arbre, souvent planté seul au beau milieu d'un carré bordé de béton ou d'asphalte, est alors à l'écart des massifs d'arbustes et de vivaces, lui qui pourtant, dans son «enfance», vivait heureux avec ses congénères de la pépinière...

L'arbre aime la compagnie des arbustes, des vivaces, des annuelles quand cela est possible. Il est donc souhaitable d'intégrer au pied des arbres des écrins de végétation.

## Le *Ginkgo biloba*, l'arbre aux 40 écus

**I**l peuplait déjà la planète il y a 300 millions d'années. On peut sans risque d'exagération dire que l'origine des ginkgoales (*Ginkgophyta*) se perd dans la nuit des temps. C'est au jurassique et au crétacé, dans la moitié de l'ère secondaire, que les ginkgoales ont connu leur apogée.

Ce doyen des arbres pond des œufs! Le ginkgo ne dissème ni spores comme les fougères, ni graines comme la plupart des plantes, mais quelque chose d'intermédiaire: l'ovule. Les ovules de ginkgo sont souvent nommés, à tort, graines ou fruits.

Le ginkgo est dioïque, c'est-à-dire qu'il y a des arbres mâles et des arbres femelles qui produisent des ovules. Il est difficile de les différencier. De toute façon, actuellement, les *Ginkgo biloba* commercialisés dans les pépinières

Pour ce faire, quatre petites planches peuvent parfois aider à ajouter de la bonne terre, mélangée à du compost, au pied de l'arbre, sans toutefois enterrer le tronc. Puis on y installe quelques plantes diverses et un paillis afin de conserver l'humidité du sol. L'arrosage sur voie urbaine, surtout si le jardinier réside au troisième étage, demande rigueur et esprit sportif!

L'observation étant la qualité première du jardinier, s'enquérir auprès de ceux qui réussissent le mieux et s'en inspirer permettra de réaliser avec succès un carré d'arbre superbe et en santé. Tenez, voici quelques plantes vivaces rencontrées au hasard des artères de la ville.

Une plante rampante facile à cultiver, le *Lysimachia*, des géraniums «Ballerina» (vivaces), du lierre terrestre (considéré comme une mauvaise herbe), de la *Vinca minor*, de l'aspérule, de l'ajuga, du consoude nain, du *Nepeta faassenii* «Six Hills Giant», l'achillée (*Achillea millefolium* «Paprika») et de l'origan grec, ces trois derniers imbattables en sol sec, une merveille: le myosotis du Caucase (*Brunnera macrophylla*), qui aime l'humidité, la populaire hémérocalle «Stella d'Oro», de l'herbe au goutteux (*Agopodium*) pour ses qualités d'envahissement et tant d'autres.

Les annuelles mélangées sont à l'honneur, parfois associées à des vivaces et à des annuelles grimpantes: les cosmos «Sonata», peut-être les annuelles les plus populaires, les cléomes, les coleus, souvent magnifiques, comme ceux de la série «Kong», des soleils, lorsque le vrai est présent et qu'il éclaire le bon côté de la rue!, des *Rudbeckia hirta* «Prairie Sun», très florifères en plein soleil, et bien sûr beaucoup de variétés d'impatiens, de pensées et de bégonias, l'ombre oblige...

Enfin, on voit de plus en plus de plantes grimpantes installées sur de frêles tuteurs, comme des gloires du matin, des haricots d'Espagne, des doliques. J'ai même vu des clématites...

Bref, il n'y a rien de trop beau pour fleurir les arbres, à qui on doit tant. Mesdames, messieurs, jardiniers de cœur, vous avez toute mon admiration. Croyez-moi, participer activement à l'embellissement de votre ville, c'est déjà faire partie des gagnants.

*Vous aimeriez que je traite d'un sujet en particulier... Vous désirez que je réponde à votre question... Vous acceptez que le jardinier prenne son temps... Écrivez-moi.*

*jeanclaudevigor@videotron.ca*

sont principalement des plants mâles issus d'un greffage, sur plants mâles ou femelles.

C'est au jurassique et au crétacé que les ginkgoales ont connu leur apogée

Le plus ancien ginkgo européen serait néerlandais, semé en 1730 au jardin botanique d'Utrecht. Quelques années plus tard, vers 1754, un pépiniériste anglais du nom de Gordon en cultive. Ce n'est qu'en 1788 qu'un pépiniériste français, Périgny, achète en Angleterre cinq plants de ginkgo, pour la fabuleuse somme de 40 écus d'or. Son surnom est né: «l'arbre aux quarante écus».

Le ginkgo, enfin, réapparaît un peu partout dans le monde grâce à une exceptionnelle résistance aux stress environnementaux et à la pollution urbaine. Il s'adapte facilement en ville. Voilà pourquoi il est devenu la coqueluche des New-Yorkais: on le voit partout dans Manhattan, reverdissant rues et avenues!

Un superbe *Ginkgo biloba* à Saint-Bruno-de-Montarville

Un Carré d'arbre fleuri au hasard des rues de Montréal

PHOTOS JEAN-CLAUDE VIGOR

## «Festivoiseaux» à l'événement Chouette à voir

Les samedi 23 et dimanche 24

août se tiendra la première édition d'un événement à saveur ornithologique, nommé «Festivoiseaux».

Le but de cette activité est de faire connaître le nouveau terrain de l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP) et de sensibiliser la population au travail de réhabilitation de ces oiseaux.

Organisme à but non lucratif, l'UQROP réalise cet événement dans le but de promouvoir notre patrimoine culturel et faunique.

Notez que vous pouvez joindre la communauté de l'UQROP, que ce soit à titre de membre actif ou de bénévole; les dons et legs sont également appréciés.

Festivoiseaux se tiendra au 875, rang Salvail Sud, à Saint-Jude, dans la région de Saint-Hyacinthe.

Les heures d'ouverture sont de 10 h à 16h30 et les prix d'entrée varient de 10 \$ pour les adultes à 6 \$ pour les enfants de 5 à 12 ans, tandis que le tarif familial est fixé à 26 \$.

Le stationnement est gratuit et vous pouvez apporter votre lunch.

Pour renseignements: ☎ 450 773-8521 ou 514 345-852, poste 18545.

Le site [www.uqrop.qc.ca](http://www.uqrop.qc.ca) vous procurera quant à lui de multiples détails concernant l'activité citée en rubrique, ainsi que les façons de rallier les rangs de l'UQROP.

## Exposition horticole et florale à Saint-Bruno

La Société d'horticulture et d'écologie de Saint-Bruno vous invite à son exposition florale annuelle, Fleurs en folie, qui réunit le savoir-faire et la passion de ses membres. Une dizaine de stands vous y attendent, qui offrent un grand éventail d'informations. Samedi 23 août, de 13h à 17h, et dimanche 24 août, de 10h à 16h, au Centre Marcel-Dulude, 530, boulevard Clairevue Ouest, à Saint-Bruno (autoroute 30, sortie 120).

L'entrée est gratuite. Pour renseignements: ☎ 450 653-2820 ou 450 461-1487, et [www.shesb.ca](http://www.shesb.ca)

## La semaine du jardinier

■ Samedi 23 août, Sainte-Rose. «*Bien que je sois un vieil homme, je suis toujours un jeune jardinier.*» Thomas Jefferson. Les roses trémières sont fréquemment attaquées par la rouille. Il n'existe pas de moyen efficace pour l'éradiquer. Sur les jeunes plants qui fleuriront l'année prochaine, retirez les feuilles malades et conservez les plants les plus sains. Pour les autres, après la floraison, coupez le plant au ras du sol.

■ Dimanche 24 août, Saint-Barthélemy. Dès que vous dépistez des renflements verts sur de jeunes rameaux de *Prunus virginiana* «Schubert», sachez qu'ils correspondent au premier stade du développement du nodule noir du cerisier. L'éradication de cette maladie semble difficile et elle devient un cauchemar quand la détection de la maladie est faite tardivement. Le début de l'automne reste le meilleur moment pour tailler les branches affectées et se débarrasser des nodules avant que ceux-ci ne deviennent noirs et ne produisent des spores. Taillez les branches à 15 cm sous le nodule et ensuite détrouez-les. Désinfectez les outils de taille

entre chaque coupe. Et surtout, taillez les cerisiers et pruniers sauvages infectés qui poussent dans le voisinage.

■ Lundi 25 août, Saint-Louis. «*Beau temps à la Saint-Louis, long temps sans pluie.*» Les centres de jardinage offrent divers ginkgos, comme le remarquable cultivar colonnaire «Princeton Sentry», parfait pour les endroits difficiles. Il est de croissance lente. On trouve aussi des ginkgos pleureurs, *Ginkgo biloba* «Pendula», et bien d'autres variétés... même quelques cultivars nains qui sont appréciés des amateurs de penjings et de bonsaïs. Pour plus d'information: [www.jardinjasmin.com](http://www.jardinjasmin.com), [www.centredujardin.com](http://www.centredujardin.com) ou [www.pepinrevilleneuve.com](http://www.pepinrevilleneuve.com)

■ Mardi 26 août, Sainte-Natacha. Lorsque les oiseaux ont très soif, ils peuvent s'en prendre aux bourgeons, aux boutons floraux, mais aussi aux tomates! Un petit abreuvoir accessible remède au problème.

■ Mercredi 27 août, Sainte-Monique. Les pivoines exigent le plein soleil pour une floraison maximale. C'est le temps de les transplanter au soleil en prenant soin de ne pas trop détruire de

bourgeons. N'enterrez pas les bourgeons; ceux-ci doivent recevoir un petit centimètre de terre, sinon vous retarderez la floraison. Si possible, conservez la même orientation (le côté qui était exposé au nord doit, après transplantation, être encore au nord).

■ Jeudi 28 août, Saint-Augustin. Il est encore temps de couper au ras du sol les tiges des framboisiers qui ont produit des fruits. Sauf pour les variétés remontantes comme «Héritage», qui produisent encore des fruits en automne. Le secret pour obtenir de grosses framboises l'année prochaine est de ne conserver que 10 à 15 des plus belles tiges nouvelles par mètre de plantation, peu importe la largeur du rang...

■ Vendredi 29 août, Sainte-Sabine. «*Si vous avez deux pains, vendez-en un et achetez un lis.*» Proverbe chinois. Il est important de bien indiquer la présence des lis et autres plantes à bulbes dans une plate-bande, avant leur déploiement saisonnier, car lorsque celle-ci doit être retravaillée, un coup de fourche bêche peut endommager les parties souterraines non visibles.

# JARDINS



PHOTOS JEAN-CLAUDE VIGOR

Eryngium planum «Blue Glitter» et eupatoire maculée

## Ces fleurs qui fêtent la fin de l'été



JEAN-CLAUDE VIGOR

**D**erniers sursauts de l'été! Déjà septembre, de nombreuses plantes se montrent alors sous leur meilleur jour, et il n'est pas rare que les derniers mois de l'année soient encore plus fleuris qu'en début de printemps. Voici arbitrairement quelques genres, espèces et variétés dont la floraison tardive ne manquera pas de nous enchanter.

L'arbuste aux papillons (*Buddleia davidi*): un nom qui dit tout. Par temps chaud, des quantités de papillons voltigent sur ses fleurs, à la recherche de nectar. Les fleurs parfumées s'épanouissent à l'extrême des rameaux. Il aime le plein soleil, les sols secs et, surtout en hiver, être à l'abri des vents. En fin d'automne, le recouvrir de branches de conifères ou le pailler en attendant la neige, car, hélas, cette chinoise des zones semi-désertiques est de zone 5b.

Le crocosmia ou montbretia: j'ai un petit faible pour cette belle sud-africaine! Une plante bulbeuse très gra-

*L'Eryngium planum «Blue Glitter»*: cette vivace reconnue comme excellente fleur à couper (superbe séchée), grâce à sa multitude de petites têtes bleu doux, a reçu une médaille d'or internationale. Cet *Eryngium* a aussi l'avantage d'être résistant au soleil et à la sécheresse. Il est parfait pour les massifs de vivaces et surtout pour les talus. Haut d'un mètre, il ajoute de la texture à votre jardin de vivaces, avec ses chatoyantes petites fleurs bleues de 1 à 2 cm. Trouvez-lui un endroit chaud, au soleil, et évitez le surplus d'eau.

Le ketmie ou hibiscus de Syrie: cet hibiscus (*Althaea* ou *Hibiscus syriacus*) est un proche de la rose trémier vivace (*Althaea rosea*), mais de rusticité douceuse... ou le paillage sécuritaire hivernal retarde la poussée printanière. Alors pourquoi ne pas choisir l'*Hibiscus x «Kopper King»*, intéressant hybride de *H. moscheutos*? Il est le résultat d'un travail de longue haleine des frères Fleming, au Nebraska. Son feuillage pourpre rappelle celui de certains érables. Pour obtenir une intense coloration chocolat/cuivré du feuillage, il est nécessaire de cultiver «Kopper King» en emplacement bien ensoleillé. Les fleurs sont immenses (24 à 30 cm de diamètre) et s'épanouissent maintenant. Cet hybride se plaît dans un sol riche, drainant et frais. Un apport d'eau régulier en été est important pour un bon développement de cette plante.

Le crocosmia ou montbretia: j'ai un petit faible pour cette belle sud-africaine! Une plante bulbeuse très gra-

cieuse qui porte des hampes florales légèrement inclinées, munies d'épis de fleurs orangées, rouges et jaunes. Cette jolie iridacée mérite d'être plus connue. Beaucoup font l'erreur de penser qu'elle n'est pas vivace à Montréal. En sol léger et bien drainé, la variété «Lucifer» peut rester en place en hiver à condition de la protéger. Sinon, on doit racheter des bulbes. Osez aussi les *Acidanthera*, pour leur parfum enivrant et la beauté de leurs fleurs. Mais il vous faudra les hiverner, comme pour les cornus de glaïeuls, à qui ils ressemblent. On les appelle d'ailleurs aussi glaïeuls d'Abbyssinie.

La passiflore ou fleur de la Passion: cette année, j'ai redécouvert la passiflore «Lady Margaret». Cette grimpante est actuellement couverte de boutons. Très florifère, les fleurs de 8 cm sont rouge framboise avec le cœur blanc. Elle est très différente de la passiflore bleue (*Passiflora caerulea*). Cet hybride créé par Skimina (*P. coccinea* x *P. incarnata*) doit être rentré comme toutes les passiflores. Laissez dépérir les rameaux, vaporisez la plante pour conserver les bourgeons turgescents, puis en février, mars, rabatbez tous les vieux rameaux. Elle repoussera de plus belle... Conservez-la à une température minimale de 10 °C. Consultez [www.kwekerijgommer.com](http://www.kwekerijgommer.com) pour admirer 82 photographies de passiflores et plus de 300 hibiscus!

La gloire du matin: une autre plante grimpante, mais annuelle celle-là, particulièrement attrayante.

Une floraison toujours tardive qui désespère les jardiniers pressés et impatients. La récompense du dur labeur se fait attendre, mais c'est un plaisir de l'admirer en cette fin de saison, sur les clôtures des ruelles de la ville, offrant couleur et générosité jusqu'au premier gel. Quelques cultivars: «Milky Way», «Granda Ott», «Knowlans Black», «Cardinal Climber», juillet/septembre/octobre. Hauteur: plus de 2 mètres. Exposition: ensoleillée.

L'eupatoire maculée (*Eupatorium maculatum*): superbe grande vivace (1,5 à 2 m) indigène, présente au Québec, dont on commercialise le cultivar «Atropurpureum». Comme son nom l'indique, elle est entièrement pourpre, mais l'abondante floraison est d'une couleur vive rose. L'eupatoire maculée se plaît dans la plupart des sols, supporte la terre argileuse, mais elle apprécie particulièrement les endroits humides, près des bassins. Rusticité excellente, zone 2.

*Vous aimerez que je traite d'un sujet en particulier...  
Vous désirez que je répondre à votre question...  
Vous acceptez que le jardinier prenne son temps... Écrivez-moi.*

[jeanclaudevigor@videotron.ca](mailto:jeanclaudevigor@videotron.ca)

## La semaine du jardinier

■ Samedi 6 septembre, Saint-Bertrand. Certaines variétés d'*Hibiscus rosa sinensis* étant encore couvertes de boutons, il serait dommage de les tailler. Installées devant une large fenêtre, elles fleuriront jusqu'aux fêtes. Pratiquez une taille moyenne, parfois sévère, à la Saint-Valentin, car à cette époque on sent déjà une amélioration de la qualité de la lumière, (qui a aussi son effet sur les humains...). Si vos plantes ne bénéficient pas d'une grande baie vitrée, c'est alors au plus tard le 15 mars qu'il faudra les tailler.

■ Dimanche 7 septembre, Sainte-Répine, Sainte-Reine. Si les bruyères (*Erica*) fleurissent dès le printemps, les bruyères d'automne (*Calluna*) commencent leur floraison — consistant dans la production de fleurs. Attention de ne pas confondre floraison avec floraison, qui est l'épanouissement des fleurs. Afin de redonner un second souffle aux boîtes à fleurs, quelques plants bien choisis de *Calluna*, qui seront ensuite transplantés dans le jardin,

étonneront la visite... par leur texture, leur couleur et... leur modernisme. Dans la plupart des jardinières et à la pépinière Villeneuve: [www.pepinierevilleneuve.com](http://www.pepinierevilleneuve.com)

■ Lundi 8 septembre, nativité de Notre-Dame. L'incontournable chrysanthème d'automne «Clara Curtis». Une plante spectaculaire, appréciée des jardiniers, car facile et résistante. Choisissez un sol bien drainé, mais frais et moyennement riche.

■ Mardi 9 septembre, Saint-Alain. Jusqu'au 15 septembre, il est facile de diviser et de planter les vivaces. Mais après, il faut être vigilant, car un froid soudain sur des plantes pas ou peu enracinées aura raison de leur santé. Un bon paillis de copeaux de bois assurera la protection. Oui à la paille si les petits rongeurs sont ailleurs!

■ Mercredi 10 septembre, Sainte-Inès. Il faut éviter de tailler les plantes tropicales (d'intérieur) à ce temps-ci de l'année. Les jours diminuent, la qualité de la lumière se dégrade, une mauvaise stimulation n'entraîne que la croissance de tiges faibles. Attendre la mi-février pour tailler et rempoter les plantes.

■ Jeudi 11 septembre, Saint-Adelphe. Les pommes et les poires se conservent idéalement mieux dans un vieux réfrigérateur. La température doit être la plus basse possible, près de 1 °C. Les pommes se conservent le pédoncule (la queue) vers le bas et les poires le pédoncule vers le haut. Comme l'eau peut s'échapper par les pédoncules, voilà pourquoi, il est souhaitable d'enduire leur extrémité de cire chaude, ce qui est très facile à réaliser. Une bonne humidité évite le dessèchement des fruits.

■ Vendredi, le 12 septembre, Saint-Apollinaire. La transplantation d'arbres feuillus en automne se fait lorsqu'une grande partie des feuilles sont jaunies et tombées. Trop de feuilles vertes activent la transpiration et fatiguent un arbre dont les racines viennent d'être en partie sectionnées. Une façon de faire est d'éliminer les feuilles.

## La rentrée des tropicales

Les plantes tropicales sont généralement de nature friable. Lorsque la température de nuit se situe vers 10 °C durant trois, quatre nuits d'affilée, il faut penser à les rentrer.

Par contre, je rentre le plus tard possible mes orchidées *Phalaenopsis* et *Cymbidium*, ainsi que mes cactus de Noël et *Kalanchoe*. Parfois je les rentre dans le garage lorsque les nuits sont trop froides; l'alternance froid/chaud, les écarts de température entre la nuit et le jour initient la formation de boutons floraux. Quant au frileux *Poinsettia*, il est déjà installé devant une fenêtre. Mes lauriers-roses, *Allamanda*, *Mandevilla*, cactus, *Passiflora*, *Pelargonium*, *Brugmansia* et autres en ont encore pour une semaine, peut-être deux, à profiter des dernières belles journées de l'été de la région de Montréal.

Il est préférable de laver les pots avec une solution d'eau de Javel (une partie de Javel pour neuf d'eau), puis de bien rincer. Il faut évidemment faire une inspection méticuleuse des plantes afin de ne pas rentrer d'insectes et autres arthropodes dans la maison. La plupart des plantes peuvent être lavées avec de l'eau savonneuse à raison d'une cuillère à thé de savon à vaisselle pour quatre litres d'eau. Bien rincer avec de l'eau claire et assecher les plantes.

Le succès de cette rentrée est lié à la température intérieure. Fraîcheur, humidité et clarté sont garantes d'une réadaptation tranquille, car dès que le système de chauffage entrera en action, il asséchera l'air, au grand désespoir des plantes. Tête au frais, pieds au chaud, c'est la devise des tropicales!

Concernant la fertilisation, si vos plantes bénéficient d'un environnement favorable, alors de septembre à mars utilisez un engrangé composé contenant principalement de l'azote sous forme de nitrate avec un peu d'ammonium, comme du 15-15-18, ou, mieux, pour vos plantes vertes, du 18-9-18 (20-10-20) à raison de 0,5 gramme par litre d'eau. Pas facile à peser ça, hein! Il faut donc préparer une solution concentrée, puis lors de l'utilisation, la diluer. Pour plus d'information faites: [www.plantprod.com](http://www.plantprod.com)

Fleur de la *Passiflora x «Lady Margaret»*Pierre Villeneuve et ses *Calluna*

## Portes ouvertes sur les fermes du Québec

L'UPA et ses partenaires vous invitent à l'événement Portes ouvertes sur les fermes du Québec. C'est un rendez-vous dimanche de 10 à 16 heures! [www.portesouvertes.upa.qc.ca](http://www.portesouvertes.upa.qc.ca)

Je me permets de vous soumettre ces quatre entreprises parmi tant d'autres qui devraient susciter votre intérêt horticole: Pépinière Villeneuve, 951, Presqu'île, L'Assomption; Les serres Pierre Brisebois, 4100, boulevard Dagenais Ouest, Laval; Le Cactus Fleuri, 1850, rang Nord-Ouest, Sainte-Madeleine; Le Vignoble les Artisans du Terroir, 1150, rang de la Montagne, Saint-Paul-d'Abbotsford.

# JARDINS



Un jardin de Saint-Venant-de-Paquette

STÉPHANE LEMIRE

## Les fleurons du Québec



JEAN-CLAUDE VIGOR

**A**vez-vous remarqué la signalisation officielle du panneau des Fleurons du Québec dans votre environnement ou votre municipalité? Cette année, c'est leur troisième campagne de recrutement. Nous connaissons d'ailleurs dans quelques semaines le nom des nouvelles municipalités récompensées. Lors des deux premières éditions, 165 municipalités québécoises ont été honorées par l'obtention de cette attestation officielle soulignant les efforts déployés pour embellir durablement leur milieu de vie.

La cote de classification horticole des Fleurons du Québec, qui va d'un à cinq fleurons, est attribuée pour trois ans et est assortie d'un rapport d'évaluation professionnelle suggérant des pistes d'amélioration. Les classificateurs visitent 60 % du territoire et évaluent tous les lieux à la vue du public.

Dans un récent sondage, les municipalités participantes exprimaient leur grande satisfaction à l'égard du programme des Fleurons du Québec. La simplicité

té des formalités d'adhésion, l'objectivité de l'évaluation professionnelle des classificateurs, la pertinence des pistes d'amélioration recommandées et la motivation collective à embellir le milieu de vie ont été reconnues comme autant de points positifs de la nouvelle formule.

Outre les retombées sociales, culturelles et environnementales suscitées par la participation au programme, les municipalités Fleurons du Québec bénéficient, depuis ce printemps, d'un atout supplémentaire: la signalisation officielle aux abords des villes. Le panneau qui fleurira aux quatre coins du Québec est considéré à la fois comme un facteur d'attractivité pour les voyageurs et un objet de fierté pour la population locale. Alors, si vous n'avez pas encore vu ce panneau, je vous invite à visiter le site Internet [www.fleuronsduquebec.com](http://www.fleuronsduquebec.com)

Actuellement, on retrouve la signalisation officielle des Fleurons du Québec dans 110 municipalités québécoises. Elle indique le nombre de fleurons que la municipalité a obtenus dans le cadre de notre programme de classification horticole et mentionne les années d'édition. Les Fleurons du Québec sont présents dans toutes les régions administratives et dans 18 régions touristiques.

A ce jour, 165 municipalités ont obtenu le label et la cote de classification horticole des Fleurons du Québec. À la mi-octobre, 54 nouvelles municipalités obtiendront leurs fleurons, ce qui portera le nombre à 219 villes, villages et arrondissements fermement en-

gagés dans l'embellissement durable de leur milieu de vie (39 % de la population du Québec).

Si vous habitez l'île de Montréal, sachez que Westmount a obtenu quatre fleurons, que Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Mont-Royal, Pointe-Claire et Sainte-Anne-de-Bellevue en ont eu chacun trois et que l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en a reçu deux.

Actuellement, des 165 municipalités inscrites, cinq ont obtenu quatre fleurons: Rosemère, Saint-Bruno-de-Montarville, Sainte-Julie, Westmount et l'arrondissement de la Cité de la ville de Québec. Sous peu, nous connaitrons l'évaluation horticole des 54 nouvelles municipalités inscrites.

### De la couleur aux HLM

Le concours Les pouces verts des HLM a fait de nouveaux adeptes en 2008. En effet, 480 locataires de l'Office municipal d'habitation de Montréal ont participé au concours cette année et ont ainsi contribué à embellir leur habitation, leur rue et leur quartier, et ce, aux quatre coins de l'île. Plus de 320 participants étaient réunis il y a quelques semaines au Jardin botanique afin de connaître les gagnants de cette édition record.

Cinquante prix ont été remis dans les catégories «Individuel», «Communautaire» et «Embellissement durable». Dans cette dernière catégorie, réunissant les gagnants des dernières années, soulignons le travail remarquable effectué par Aven A. Comeau de l'ar-

ondissement de Petite-Bourgogne, celui de Nury Pulgarin de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, ainsi que celui des membres de l'Association de locataires des habitations Terrasse Ontario de l'arrondissement de Ville-Marie.

Ces personnes et groupes de personnes se sont distingués de façon particulière pour l'esthétisme, la qualité et l'originalité de leurs aménagements. Présent à cette soirée, Cosma Maciocia, maire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et responsable de l'habitation au comité exécutif de la Ville de Montréal, s'est dit enchanté de constater que le concours d'embellissement est toujours aussi populaire et que le nombre de participants augmente chaque année. «Toutes les actions sont importantes pour améliorer la qualité de vie à Montréal. D'un côté, l'administration municipale déploie des sommes importantes en horticulture et de l'autre, les citoyens embellissent leur balcon ou leur terrain avec soin. Chaque été, Montréal vibre de verdure et de couleurs pour le bonheur de tous.»

*Vous aimeriez que je traite d'un sujet en particulier...  
Vous désirez que je réponde à votre question...  
Vous acceptez que le jardinier prenne son temps... Ecrivez-moi*

*jeanclaudevigor@videotron.ca*

## La semaine du jardinier

■ Samedi 4 octobre, Saint-François-d'Assise. Tailler ou ne pas tailler les clématites? En ce qui concerne les clématites à feuilles persistantes, comme les espèces Alpina, Montana et Macrocarpa, qui fleurissent très tôt au printemps (du groupe 1), et les clématites à grandes fleurs produites sur le bois de l'année précédente (du groupe 2), ces deux groupes ne doivent pas être taillés à l'automne. Coupez seulement les tiges mortes, ou mal orientées. Enfin, pour ce qui est des clématites les plus courantes, celles qui fleurissent tardivement, sur le bois de l'année — Jackmanii, Viticella et autres (du groupe 3) —, elles doivent être rabattues à 50 centimètres du sol. L'installation d'un bon paillis de protection assure une meilleure croissance au printemps.

■ Dimanche 5 octobre, Sainte-Fleur et Saint-Placide. Faut-il couper le feuillage des plantes vivaces? Six points importants à retenir...

1 — On coupe ou taille seulement après un gel sévère.

2 — Lundi 6 octobre, Saint-Bruno. Dans le cas des pivoines et des delphinium, il faut les rabattre à 20 cm, afin d'obtenir une meilleure protection (la formation d'un petit «nid» avec la base des tiges permet une accumulation de neige). Tôt au printemps, il faudra recouper ces tiges au ras du sol.

3 — Mardi 7 octobre, Saint-Serge. Quant aux vivaces qui portent des graines, comme les Rudbeckia, les Liatris et d'autres, ne coupez pas ces plantes puisque leurs graines seront profitables aux oiseaux durant la période

de hivernale. Pratiquez plutôt un bon nettoyage au printemps.

4 — Il ne faut pas couper les feuilles des hostas puisque celles-ci vont protéger les racines des froids intenses avant la venue de la neige... Même chose d'ailleurs pour les fougères, les graminées et toutes les vivaces à feuilles en rosettes...

5 — Mercredi 8 octobre, Sainte-Pélagie. Les plantes sensibles au froid doivent être recouvertes de feuilles sèches et parfois d'une toile géo-textile blanche et d'un polyéthylène blanc opaque — surtout dans les endroits du jardin où il n'y aura pas beaucoup d'accumulation de neige.

6 — Jeudi 9 octobre, Saint-Denis. En ce qui concerne les vivaces à feuilles persistantes, comme les Bergenia et les Ajuga, avant de les recouvrir de feuilles, il faut installer un filet ou, mieux, une couverture flottante comme pour les fraisiers afin d'éviter tout risque de contamination (maladies) des feuillages.

■ Vendredi 10 octobre, Sainte-Ghislaine. Les plantes d'intérieur manquent de fer. La plupart des réseaux d'aqueduc offrent une eau avec un pH plus élevé que 7. Les plantes tropicales préfèrent un sol acide, avec un pH de 5 ou 6. Il faut donc acidifier le terreau. Plusieurs d'entre vous connaissent l'utilisation du vinaigre et du jus de citron, mais cela n'apporte pas de fer. Vous trouverez dans les jardineries et chez des fleuristes un fertilisant (supplément) qui s'appelle chélate de fer, parfois citrate de fer, formidable pour les fougères et bénéfique à toutes les plantes.



JEAN-CLAUDE VIGOR

Il n'est pas facile de conserver ce magnifique bégonia à l'intérieur, mais certains s'y risquent avec succès

## Collectivités en fleurs 2008 décerne deux prix à Saint-Bruno

C'est avec une immense fierté que Saint-Bruno-de-Montarville s'est vu décerner deux prix dans le cadre de l'édition 2008 du concours pancanadien Collectivités en fleurs. Présents lors d'une cérémonie tenue à Lethbridge, en Alberta, le samedi 20 septembre, Claude Benjamin, maire de Saint-Bruno-de-Montarville, et Paule Benjamin, présidente du comité d'embellissement, ont reçu, au nom de la Ville et de ses résidents, les prestigieux prix.

Grande gagnante nationale dans la catégorie des villes de 20 001 à 55 000 habitants, Saint-Bruno-de-Montarville a reçu la cote maximale de cinq fleurs avec une mention spéciale pour ses arrangements floraux et le Prix spécial de la Commission de la capitale

ationale pour les arrangements floraux, décerné à la ville la plus méritante, toutes catégories confondues.

L'organisme Collectivités en fleurs explique ainsi les prix remportés par la Ville: «La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, située sur la rive sud de Montréal, offre un environnement exceptionnel à ses citoyens avec le mont Saint-Bruno, ses boisés, ses lacs et ruisseaux. La Ville donne le ton à l'ensemble de son territoire en créant une multitude de plates-bandes fleuries situées à plusieurs endroits stratégiques. Les paniers

suspendus et les bacs à fleurs rendent le centre-ville vibrant et animé. Plusieurs bénévoles font un travail remarquable en adoptant divers massifs floraux. Les résidants et les commerçants contribuent également à l'embellissement général de la collectivité. À l'unisson, ils créent ensemble une véritable symphonie florale.»

Rappelons qu'il s'agissait de la deuxième participation de

Saint-Bruno-de-Montarville au concours Collectivités en fleurs, qu'elle avait aussi gagné en 1996. La Ville a également obtenu, de l'organisme Fleurons du Québec, une cote de quatre fleurons sur une possibilité de cinq pour la période 2006-08, une condition nécessaire pour être invitée à participer au concours pancanadien Collectivités en fleurs.

# JARDINS

## Les plantes tropicales: votre joker antipollution

**L**orsqu'on regarde certaines émissions sur la décoration intérieure, force est de constater que les plantes, autrefois considérées comme des éléments de décoration, sont devenues vieux jeu, obsolètes; on semble penser que l'espace qu'elles occupent rapiétisent visuellement des pièces de toute évidence déjà trop petites.

Je croyais que nous avions fait des progrès en ce qui concerne la compréhension du rôle des végétaux, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Dois-je encore rappeler que les plantes ne sont pas de simples objets de décoration ni des «bouffées» d'espace? Leurs qualités sont bénéfiques, voire indispensables à la décontamination de l'air intérieur et extérieur.

Je me souviens des efforts déployés dans les bureaux lorsque des soupçons d'air contaminé planaient sur les édifices et de la naissance des aménagements paysagers d'intérieur. Mais voilà, nous sommes bien loin de la «végétalisation» des bureaux des années 1970. L'augmentation du nombre des employés et du mobilier a eu pour résultat d'envoyer les plantes sur les classeurs, dans les recoins, puis aux oubliettes...

Les contrats d'entretien des plantes, autrefois accordés à des horticulteurs, ont été transférés aux entreprises d'entretien puis aux employés bienveillants arrosant le «bouquet», trop souvent jugé faussement inutile et bien encombrant. Bureaux, maisons, condos, chaque pied carré compte, paraît-il! Alors, les plantes... Pourtant, celles-ci sont aussi utiles, voire aussi indispensables que l'électricité. Tous les jours nous respirons approximativement de 6 à 10 litres d'air chaque minute, soit environ 15 000 litres par jour.

*«Dans un espace clos, la qualité de l'air intérieur est un facteur de performances intellectuelles. Notre cerveau consomme 20 % de l'oxygène que nous respirons et il est très sensible à la présence de polluants. Pour l'entreprise, des employés en mauvaise santé génèrent une perte de productivité et leur faiblesse intellectuelle, une perte de compétitivité. De manière très pragmatique et sans avoir à rentrer dans les études scientifiques qui le démontrent, le temps qu'un employé passe à se frotter les yeux, se moucher, tousser et se plaindre de ses maux de tête est totalement improductif. (Phytair®).*

À la maison et au bureau, des matériaux de construction modernes, les colles, les tissus, les moquettes et



JEAN-CLAUDE VIGOR

tapis, les produits nettoyants et les pesticides nous exposent à une grande variété de produits chimiques. On sait maintenant que la présence de ces produits chimiques, même si les niveaux en sont faibles, nuit à la qualité de l'air, entraînant des effets potentiellement néfastes pour la santé.

Plus de 300 composés organiques volatils (COV) différents ont été identifiés dans l'atmosphère des bureaux. On soupçonne que l'exposition à ces polluants est la cause majeure des maux de tête, des états léthargiques, de la fatigue des yeux et des problèmes respiratoires. L'Organisation mondiale de la santé indique que le «syndrome des bâtiments malades ou malades» a augmenté de façon inquiétante depuis une trentaine d'années. Il affecte aujourd'hui de 25 à 30 % des personnes qui travaillent dans des bureaux, provoquant chez elles diverses affections plus ou moins graves, parfois chroniques.

Le remède? Il est si simple, trop peut-être! Il suffit de s'entourer de certaines espèces de plantes tropicales, celles-ci s'adaptant mieux à nos conditions intérieures.

*«Leurs racines, en association avec les micro-organismes du sol, sont capables d'absorber de grandes quantités de polluants», selon Marc Grollimund et Isabel Hannebique, dans *Plantes dépolluantes pour la maison*, un livre très complet paru aux Éditions Ulmer.*

*«Les premières recherches datent de 1974, à l'initiative de la NASA», rappelle Geneviève Chaudet. À l'époque, l'agence spatiale américaine s'inquiétait de la qualité de l'air dans les capsules spatiales, où elle avait détecté la présence de 107 composés organiques volatils toxiques ou irritants. L'expert engagé pour résoudre le problème, Bill Wolverton, a fait des tests pour vérifier si des plantes pouvaient absorber les polluants dans l'air. Ces tests furent probants. Une liste d'une cinquantaine de plantes, chacune classée et notée, est publiée dans ce livre.*

### Les plantes dépolluantes

Le benzène et le n-hexane sont souvent utilisés comme solvants dans les encres, les peintures, les matières plastiques et les détergents; ils sont aussi présents dans la fumée de cigarette. Le lierre (*Hedera helix*) est la meilleure plante connue pour éliminer le benzène, mais il y a aussi



Les plantes d'intérieur nous sont aussi utiles — voire indispensables — que l'électricité.

JEAN-CLAUDE VIGOR

le *Spathiphyllum*, le *Dracaena marginata*, le *Sansevieria*, l'*Aglaonema* et quelques autres plantes.

Le méthanal, ou formaldéhyde, ou aldéhyde formique, est présent dans les rejets des automobiles, dans la fumée du tabac, dans les peintures... La meilleure plante qui soit pour éliminer le formaldéhyde est la très connue plante-araignée (*Chlorophytum*), mais le populaire *Philodendron monstera*, les *Ficus*, les *Dracaena* et le *Spathiphyllum* font de même.

Sont aussi intéressants les palmiers, comme le *Chamaedorea*, les fougères, comme la populaire fougère de Boston, le *Ficus alii* que j'aime beaucoup, différent du *Ficus benjaminii* avec ses feuilles plus grandes, l'élegant pin de Norfolk (*Araucaria*), l'arbre parassol (*Schefflera*) et l'étrange *Beaucarnea*, pour ne nommer que ceux-là.

Le cactus cierge (*Cereus peruvianus*) limite les effets néfastes des transmissions d'ondes diffusées par les postes de télévision (le poser sur le poste télé et près du matériel électronique). Mais si vous préférez l'arbre de jade (*Crassula arborescens*), il se trouve dans la liste des plantes utiles pour les bureaux et la cuisine car il réduit les ondes électromagnétiques des écrans d'ordinateur et des micro-ondes.

Combien de plantes doit-on installer dans un bureau ou dans la maison? Les chercheurs parlent

d'une plante importante et en bonne santé pour 10 mètres carrés. Ils nous recommandent beaucoup plus de plantes dans une construction neuve car le taux de polluants y est plus élevé. Rappelons que les maisons trop hermétiques, avec un système d'échangeur d'air déficient, emprisonnent les divers polluants, qui inévitablement passeront dans les poumons!

### Petite note d'un jardinier sur son départ

Amis lecteurs, merci de m'avoir lu et suivi toute cette saison. Merci à l'équipe de rédaction du *Devoir* qui, cette année encore, a permis la publication de cette superbe page couleur. A mon cher collègue Philippe Mollé, qui ne rêve qu'à cette page couleur: tu en auras besoin durant l'hiver blanc; savoure!

Et pense au pauvre jardinier migrateur obligé de cultiver son art sous des ciels plus cléments... Là où le soleil et la lumière jouent dans des feuillages exotiques et où les fleurs multicolores embaument les nuits de pleine lune. Mais n'est-ce pas là le lot des disciples du frère Marie-Victorin et du frère Léon?

Je vous souhaite un bel hiver! Et rappelez-vous: *«Le jardinage, c'est l'art de perdre son temps... Mais quel grand art!»*

*Jean-Claude Vigor,  
Chevalier de  
l'Ordre de Romarin*

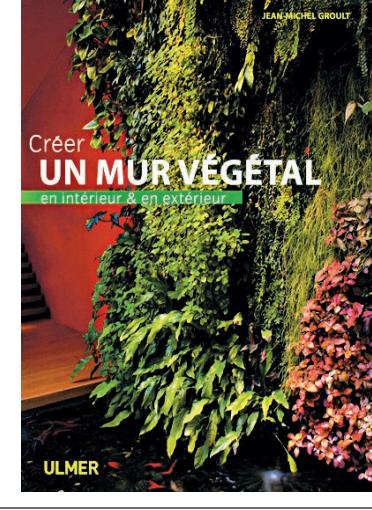
### BIBLIOSCOPIE

#### CRÉER UN MUR VÉGÉTAL EN INTÉRIEUR ET EN EXTÉRIEUR

Jean-Michel Groult, Éditions Ulmer, 2008, 192 pages

Peut-être avez-vous vu les magnifiques murs végétalisés du Musée du Quai Branly à Paris, réalisés par le botaniste Patrick Blanc. Nombreux sont ceux qui rêvent de suivre son exemple à une échelle plus modeste chez eux. L'auteur fait le tour des techniques pouvant être réalisées par les amateurs eux-mêmes.

Après une présentation du principe et du fonctionnement de ces «jardins verticaux», vous trouverez dans ce livre pratique les différentes techniques à la portée des amateurs, ainsi que toutes les étapes pour créer chez vous un mur végétal, en intérieur comme en extérieur. Ces conseils sont accompagnés d'un guide illustré des plantes les plus adaptées à ce type de milieu.



## La semaine du jardinier

■ Samedi 11 octobre, Saint-Firmin. Le *Scindapsus aureus* (*Epipremnum*), souvent nommé pothos, est une plante très facile d'entretien et capable de survivre dans des conditions d'environnement difficiles. Il est l'un des champions de la dépollution intérieure. Il élimine le benzène, le CO, il absorbe le formaldéhyde, le toluène, l'hexane et le trichloréthylène.

■ Dimanche 12 octobre, Saint-Wilfried. L'*Aglaonema commutatum*

■ Mercredi 15 octobre, Sainte-Thérèse d'Avila. La photosynthèse est le processus bioénergétique qui permet aux plantes de synthétiser leur matière organique en exploitant l'énergie solaire. La nuit, la photosynthèse est suspendue. La plante, respirant jour et nuit (comme nous), rejette donc du gaz carbonique la nuit comme le jour. Mais sur 24 heures, la production de dioxyde de carbone issue de la respiration est moins importante que celle en dioxygène issue de la photosynthèse.

■ Jeudi 16 octobre, Sainte-Edwige et Saint-Gall. Voici la traditionnelle

recette «anti-grippe» de l'herboristerie du Palais Royal à Paris. Vous avez besoin de cinq ingrédients (pour une tasse): de trois à cinq baies de genévrier, que vous devez écraser; deux feuilles de laurier sauce; deux clous de girofle; une pincée de fleurs de tilleul; une pincée de cannelle pour le goût. Infusez le tout de 5 à 10 minutes avec de l'eau frémissante, sucrez avec du miel éventuellement. Voilà de quoi tenir la grippe loin de vous...

■ Vendredi 17 octobre, Saint-Baudouin. Ouf! Enfin, voici mes fleurs de colchiques... J'avais peur qu'elles ne soient pas au rendez-vous. Aujourd'hui je peux compter deux bonnes douzaines de fleurs! Comme tout jardinier, j'ai des rités de passage. La floraison de mes colchiques me fait penser aux châtaignes de mon enfance, à l'odeur des marrons chauds, aux gaufres belges et aux berlingots des pâtissiers des rues et des fêtes foraines! Ce sont aussi les préparatifs de l'hivernage, de l'engrangement: la fin d'une saison de jardinage et le début d'une longue saison de liberté!

Une plante rejette toujours moins de gaz carbonique que votre ami ou amie, ou que votre chien ou votre chat qui dort dans la même pièce que vous

■ Lundi 13 octobre, Saint-Géraud. Ah! comme les vieilles croyances sont difficiles à abandonner... Il n'y a aucun inconvénient à avoir des plantes dans une chambre à coucher. Celles-ci produisent de l'oxygène en quantité beaucoup plus importante que le gaz carbonique rejeté... Aussi, une plante rejette toujours moins de gaz carbonique que votre ami ou amie, ou que votre chien ou chat, qui dort dans la même pièce que vous.

■ Mardi 14 octobre, Saint-Juste. À éviter dans une chambre: les plantes à floraisons parfumées, qui peuvent troubler le sommeil, ainsi que les bouquets de fleurs coupées et les plantes qui déperissent. Dans les hôpitaux, les plantes fleuries et les bouquets étaient traditionnellement placés dans les couloirs la nuit, la température y étant plus basse, assurant ainsi leur longévité.





## IDÉES



Manifestation contre le projet de loi C-484, dimanche dernier, à Montréal

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

## Lettre ouverte aux chefs de partis fédéraux

## Contre toute criminalisation de l'avortement

**YVES LAMONTAGNE**  
Médecin et président du Collège des médecins du Québec

**L**e Bureau du Collège des médecins du Québec, à sa réunion ordinaire du 30 mai dernier, a pris la décision de s'adresser aux chefs de tous les grands partis fédéraux et à tous les députés de la Chambre des communes pour exprimer ses préoccupations quant aux conséquences de l'adoption de quatre projets de loi actuellement à l'étude au Parlement canadien. Il s'agit des projets de loi C-338, C-484, C-537 et C-543 proposant des modifications au Code criminel.

L'adoption sans modification de l'un ou l'autre de ces projets de loi pourrait avoir pour effet d'assurer des bases juridiques à une criminalisation de l'avortement et faire en sorte que toute interruption volontaire d'une grossesse, même pour des indications médicales, expose les médecins qui la pratiquent et les femmes qui la demandent à des poursuites criminelles. Pour chacun de ces projets de loi, nous précisons quels éléments sont à l'origine de nos préoccupations.

## Avortement criminalisé

Le projet de loi C-338, Loi modifiant le Code criminel (procurer un avortement après vingt semaines de gestation), a été présenté de nouveau le 16 octobre 2007 après avoir été déposé le 21 juin 2006, et il est toujours en première lecture.

Ce projet de loi criminalise l'avortement après 20 semaines de gestation, sous réserve de quelques exceptions. L'avortement y est défini comme «la mort d'un enfant qui est survenue avant qu'il soit complètement sorti du sein de la mère».

Une telle définition pourrait avoir pour effet de donner un statut juridique au foetus après la 20e semaine ou même au foetus, tout simplement considéré comme «un enfant». Les seules exceptions prévues sont des conditions pathologiques physiques graves, chez la femme seulement. Il n'y a pas d'exception pour les problèmes de santé mentale de la mère. Le projet de loi ne prévoit pas non plus d'exception pour des anomalies sévères chez le foetus, généralement reconnues par la profession médicale, y compris le Collège des médecins du Québec, comme des indications médicales pouvant parfois justifier une interruption volontaire de grossesse tardive.

## Statut du foetus

Le projet de loi C-484, Loi modifiant le Code criminel (blesser ou causer la mort d'un enfant non encore né au cours de la perpétration d'une infraction), a été déposé le 21 novembre 2007, adopté en deuxième lecture et renvoyé au Comité de la justice et des droits de la personne le 5 mars 2008.

Ce projet de loi érigé en infraction criminelle distingue le fait de blesser, de tenter de causer ou de causer la mort d'un enfant non encore né, en perpétrant une infraction à l'égard de la mère.

Comme le précédent, ce projet de loi réintroduit la question du statut juridique du foetus en précisant que «la personne qui cause directement ou indirectement la mort d'un enfant, pendant sa naissance ou à toute étape de son développement intra-utérin, en perpétrant ou en tentant de perpétrer une infraction à l'égard de la mère, qu'elle sait ou devrait savoir être enceinte, est coupable d'un acte criminel».

C'est ce projet de loi qui, au Québec, a récemment fait l'objet d'une dénonciation publique par plusieurs intervenants, notamment notre collègue, le docteur Gaétan Barrette, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec. Ce projet a été critiqué non seulement à cause des conséquences liées au fait de donner un statut juridique au foetus, mais aussi quant à la manière de faire. Comme ce projet de loi vise à protéger la femme enceinte, il est assez difficile de s'y opposer.

## Vie humaine

Le projet de loi C-537, Loi modifiant le Code criminel (protection du droit de conscience des professionnels de la santé), a été soumis en première lecture le 16 avril 2008.

Ce projet vise à protéger le droit des professionnels de la santé et d'autres personnes de refuser, sans crainte de représailles ou d'autres mesures coercitives et discriminatoires, de participer à des actes médicaux qui sont contraires aux préceptes de leur religion ou à leur croyance au caractère inviolable de la vie humaine.

Ce projet de loi introduit explicitement une définition de la vie humaine qui «s'entend de toutes les étapes du développement de l'organisme humain depuis la fécondation ou la création».

La finalité nous semble donc la même que dans les deux projets de loi précédents: donner un statut juridique au foetus. Le prétexte utilisé ici est le respect du droit à l'objection de conscience.

## Droit prévu

Or, ce droit est déjà prévu au Canada, tant dans les codes de déontologie des professions de la santé que dans les chartes canadienne et québécoise. Le projet entend toutefois sa portée, en criminalisant les associations professionnelles, les employeurs et les éducateurs du domaine de la santé qui manifesteraient le moindre questionnement face à ce qui peut toujours être présenté comme une objection de conscience.

Le projet de loi C-543, Loi modifiant le Code criminel (mauvais traitement d'une femme enceinte), a été déposé le 14 mai 2008. Il modifie le Code criminel afin que dans la détermination de la peine d'une infraction perpétrée par un délinquant, la grossesse constitue une circonstance aggravante.

## Criminaliser l'avortement

Sans vouloir prêter d'intention au gouvernement, puisqu'il s'agit de projets de loi privés, il faudrait être naïf pour ne pas voir dans le dépôt successif de ces projets de loi un objectif et une stratégie. L'objectif semble être la criminalisation de l'avortement, l'outil étant de donner un statut juridique au foetus. La stratégie serait double: donner ce statut juridique au foetus dans des enrobages législatifs qui suscitent spontanément l'adhésion et multiplier les projets de loi pour qu'au moins l'un d'entre eux soit adopté. La finalité ultime étant de conclure l'opération sans véritable débat public.

Fidèle à sa mission, la protection du public et le maintien de la qualité de la médecine au Québec, le Bureau du Collège des médecins du Québec est d'avis qu'il se devait d'inviter tous les députés de la Chambre des communes à voter contre ces projets de loi, ne serait-ce que parce qu'aucun d'eux ne semble répondre à un véritable besoin.

L'adoption d'une de ces lois risquerait au contraire de mettre en péril la santé de beaucoup de femmes et la qualité de la médecine actuellement offerte, en plus d'exposer les médecins pratiquant des interruptions volontaires de grossesse à être jugés comme des criminels, ce qu'ils ne sont pas. Si la question de l'avortement doit être débattue de nouveau, il faudrait au moins que le débat soit franc et ouvert.

## Investiture démocrate

## Hillary aurait-elle dû représenter les femmes?

**PASCALE NAVARRO**  
Journaliste et auteure

**L**es Américains tombent-ils pour Barack Obama parce qu'il est jeune et charismatique? Sont-ils sexistes parce qu'ils n'ont pas préféré Hillary Clinton? Voilà une analyse beaucoup trop simpliste.

Les boudres de l'aspirante présidente expliquent peut-être en partie son échec, mais Barack Obama aussi a fait des gaffes, bien qu'on les ait moins relevées. En fait, la chute d'Hillary est aussi spectaculaire que la victoire d'Obama. On fait spectacle des deux, avec le même appetit.

Quoi qu'il en soit, on peut affirmer, sans faire preuve de paranoïa, que le sexism est encore vif aux Etats-Unis. Il suffit de répertorier les nombreuses attaques contre la candidate, toutes aussi créfines et vulgaires les unes que les autres pour s'en rendre compte. Il s'insinue partout et provient tout autant d'hommes que de femmes, dans les télés, les pancartes et slogans (voir le très élégant: *The Bitch is back*), les commentaires d'observateurs politiques qui attaquent son intelligence (*«si elle est arrivée là, c'est parce que son mari a fait l'idiot»*), ou encore son éthique: il y a quelques semaines, un analyste a dû quitter son boulot pour

avoir déclaré qu'Hillary prostituait sa fille parce qu'elle l'emménageait rencontrer ses électeurs.

## Sexisme

Le sexism, du moins en Amérique, est un fait qui va encore de soi et que personne ne remet vraiment en question: comme l'a déclaré Geraldine Ferraro, le pays aurait été sens dessus dessous si quelqu'un avait envoyé Obama «scirer des souliers». Le racisme, heureusement, est dépassé, et dénoncé, quand il se manifeste (Ferraro elle-même a d'ailleurs été accusée de racisme contre Obama).

Or le sexism est lui aussi dépassé, pourtant il est endémique! Mais Hillary Clinton aura attendu la fin de la course pour dénoncer les attaques dont elle a été la cible. Une autre candidate aurait peut-être choisi de jouer cette carte bien avant, afin d'en tirer parti: Hillary ne l'a pas fait. Aurait-elle dû? Après tout, elle est en politique: ne veut-elle pas gagner ses élections? A-t-elle calculé que la dénonciation du sexism l'aurait desservie? N'aurait-elle pas pourtant gagné plus de votes féminins? Car elle n'est pas la seule femme à subir cet outrage d'un autre âge qu'est la discrimination liée au sexe.

Mais la question se pose: malgré son engagement féministe, et son réseau de célébres alliées dont celles du *Women for Hillary*, voulait-elle vraiment représenter les femmes?

Je connais peu à la politique de nos voisins, mais je sais que les Américaines ont été parmi les plus ardentes leaders du féminisme. Et je m'interroge aujourd'hui: Hillary les déçoit-elle ou est-ce qu'elle les honore?



ANA MARTINEZ REUTERS

Hillary Clinton, à Puerto Rico, samedi dernier

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

**LA RÉDACTION** Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Franceur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Emilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (commis internet), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre éditeurs spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Ballaigre (réporter), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cinéma Culture), Dominique René (pupitre), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins à l'information internationale; à l'information internationale et page éditoriale: Paul Cauchon (éditeur), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture); à l'information économique: Gérard Berube (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque, Guy Taillifer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetta et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille, Kathleen Lévesque; à l'information politique: Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Julie Chrétien, Marilene Côté, Étienne Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sébâi, Mélisande Simard (secrétaire), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). **LA PRODUCTION** Christiane Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaïtis, Olivier Zuidra, **INFORMATIQUE** Yanick Martel (responsable), **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaupré, Manon Blanchette, Nathalie Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion). **L'ADMINISTRATION** Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Fury, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

## Congrès eucharistique de Québec

*Passez à table, Monsieur le Cardinal!*

ALAIN AMBEAULT  
ET ANDRÉ GADBOIS

Forum André-Naud

**L**e Forum André-Naud est un regroupement de personnes qui favorisent des lieux de dialogue en Église catholique et la libre pensée des fils de Dieu selon l'esprit de Vatican II. Déjà, en 2006, une prise de parole sur l'exclusion des personnes homosexuelles avait créé quelques vagues qui ont toutefois fait de perturber le paysage Vatican... Le ressac s'est fait sentir, et des rappels à l'ordre ont été faits.

Le Forum André-Naud ne combat rien; il laisse vivre et tient, par ses prises de parole, à dire tout haut qu'une autre Église existe que celle correspondant à l'image projetée par la hiérarchie institutionnelle catholique. Des gens éveillés et engagés croient qu'il est pertinent, à cette heure-ci, de rappeler que plusieurs personnes ne se sentent pas à l'aise à la vue de la table eucharistique qui déjà se dresse pour le Congrès de Québec 2008. La grande nappe blanche, tout empêtrée, qui recouvrira l'autel de ce congrès, fait peur à certains, en déçoit d'autres et détourne même, par sa mise en scène à saveur de déjà vu, l'attention des questions réelles que doit se poser l'Église catholique si elle veut toujours avoir l'audace de faire eucharistie au cœur des défis du monde.

## Une invitation

Le Forum André-Naud vous lance une invitation, Monsieur le Cardinal, primat de l'Église canadienne, organisateur en chef de ce congrès: «*Passez à table!*» Mais cette table ne ressemble guère à celle derrière laquelle vous présidez habituellement les eucharisties — inévitablement aussi la grande messe de Québec, l'été prochain. Il s'agit davantage d'une simple table pliante que l'on peut déplacer, transporter. Une table amovible qui osera se dresser là où des paroles doivent se faire entendre pour que l'eucharistie, un héritage et une mission merveilleuse laissés par Jésus de Nazareth à l'humanité, rejoigne d'autres chercheurs de Dieu. Nous rendons que la majorité des gens est désormais à la recherche de telles tables!

Déploiez les pattes de cette table auprès de ces personnes auxquelles vous désirez demander pardon l'automne dernier. Osez leur dire que les nombreuses réactions suscitées à la suite de votre geste précipité, sans la solidarité de vos autres confrères évêques, vous ont appris qu'une demande de pardon, pour qu'elle soit véritable, doit d'abord libérer la parole des gens blessés. C'est à ce compte que l'on exprime le *ferme propos*... à tout le moins, celui de ne plus jamais exclure.

## Femmes

Transportez la table là où des gens célèbrent toujours, mais autrement, la Cène du Seigneur. [...] Venez placer votre table au côté de toutes ces autres tables qui existent bel et bien et qui regroupent des jeunes, des femmes, des personnes luttant au nom de l'Évangile pour que la justice compose des situations de vie meilleures. Tous ces gens se sentent moins bien dans nos églises; ils ont appris à faire eucharistie autrement!

Portez attention à la façon dont se disposent les gens autour de cette table pliante; c'est le lieu de leur prise de parole. Elles sont femmes. Elles ont tout à nous dire de la féminité du monde, cette richesse qui nous est essentielle pour comprendre Dieu. Regardez comment elles sont pasteurisées autour de ces tables simples, ouvertes et vraies.

## Élargir la table

Passez à table en redisant «*Heureux les invités au repas du Seigneur!*» sans arrière-pensée, avec ces hommes et ces femmes au mystère amoureux différents de la majorité, ces «hors normes» aux yeux de l'Église. Redites «*Heureux les invités au repas du Seigneur!*» à ces autres qui ont connu l'échec dans leur projet d'amour et qui y croient toujours, mais se font refouler aux tourments du banquet eucharistique.

Et plus encore, allez frapper à la porte de nos frères et sœurs chrétiens d'autres confessions pour leur demander simplement comment la table les rassemble et les engage. Dites-leur que le partage de leur expérience nous enrichit. Faites de même avec les autres religions et les grands mouvements spirituels qui alimentent notre monde.

Que des catholiques se rassemblent l'été prochain à Québec pour faire la fête et, par un congrès et une grande mise en scène liturgique rappelle que cette expression de foi existe toujours. Ça nous va! Mais cette image ne doit pas en occulter d'autres, aussi vraies et essentielles: celles de centaines de chrétiennes et de chrétiens qui, à la base, militent, se réclament d'une même tradition et l'appellent à composter davantage avec la réalité de vie des gens d'ici. De cela, le Forum André-Naud peut en témoigner puisqu'il s'enracine dans plusieurs diocèses québécois. Un jour, Monsieur le Cardinal, il vous faudra bien passer à d'autres tables!

## Écrivez-nous!

Le *Devoir* se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel ([redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

## IDÉES

## RAPPORT BOUCHARD-TAYLOR



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Gérard Bouchard s'explique durant une séance de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements raisonnables reliées aux différences culturelles, en février dernier.

## Gérard Bouchard réplique à ses détracteurs

## Le débat prend une tournure inquiétante

## GÉRARD BOUCHARD

Coprésident de la Commission sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles  
Directeur du Projet BALSAC et titulaire  
de la Chaire de recherche du Canada  
sur l'étude comparée des imaginaires collectifs  
à l'Université du Québec à Chicoutimi

J'

aimerais attirer l'attention sur certaines réactions au *Rapport Bouchard-Taylor*. Sous des prétextes fallacieux, ces réactions sont en train de déplacer le débat vers des terrains où tous les Québécois auront à perdre. J'obéis aussi à un autre motif, plus personnel. Au cours des derniers jours, on m'a montré du doigt ici et là pour me reprocher d'avoir manqué à mon devoir qui était de veiller, en ma qualité de coprésident, aux intérêts du groupe majoritaire dont je suis issu.

## Des interprétations à contresens

J'aimerais d'abord mettre en garde contre les étonnantes analyses auxquelles se livrent divers intervenants et qui s'autorisent de profondes déformations. Elles tendent à accréditer des propositions et points de vue très éloignés du contenu du *Rapport* (voire en contradiction avec ses grandes orientations) et à le discréditer injustement dans l'opinion publique.

Cette remarque — il me déplait d'avoir à le préciser — vise tout particulièrement certains représentants de la famille de pensée politique à laquelle j'appartiens depuis plus de quarante ans et dont les prises de position menacent de compromettre le pluralisme en matière de rapports ethniques, cette grande tradition instaurée par le Parti québécois lui-même et qui a fait honneur à notre société. Quelques témoins nationalistes, en effet, sont en train de prendre l'initiative du débat pour lui imprimer une orientation néfaste, susceptible de creuser des clivages ethniques et d'instaurer des tensions déplorables entre Québécois. Il s'agit là d'une rupture radicale avec l'héritage de René Lévesque.

## Des faussetés

Voici quelques exemples ponctuels de faussetés couramment colportées. D'après ce que l'on a pu lire et entendre, le *Rapport*:

- demanderait au groupe majoritaire d'accorder plus d'accommodements;
- considérerait qu'en aucun cas le port du foulard islamique n'est un signe d'oppression;
- recommanderait l'octroi de lieux de prières permanents dans les institutions publiques;
- ferait reposer sur la société d'accueil toute la responsabilité de l'intégration des immigrants, notamment l'obligation unilatérale de s'adapter aux nouveaux venus;
- culpabiliserait le groupe majoritaire en l'accusant d'intolérance;
- se montrerait insensible à la situation de la langue française;
- ferait l'impasse sur les valeurs fondamentales du Québec et verserait ainsi dans le relativisme culturel;
- célébrerait l'empire des chartes en guise de culture nationale;
- ferait la promotion pour le Québec d'un multiculturalisme à la Trudeau;
- plaiderait pour un retour aux «Canadiens français» de la survie et ramènerait les francophones

québécois au rang de groupe ethnique en le plaçant sur le même pied que les autres au sein de la moïaque canadienne;

■ rejettait comme illégitime l'affirmation du groupe culturel majoritaire en sacrifiant carrément son passé et verserait dans le «cosmopolitisme» en l'ignorant dans la représentation des rapports interculturels;

■ préconiseraient le retour en force du religieux dans les institutions publiques (juste au moment où on achève de les déconfessionnaliser), etc.

Il me faudrait reprendre, références à l'appui, de larges parties du *Rapport* pour faire justice de toutes ces inexactitudes, ce qui est impossible ici. J'aimerais toutefois m'arrêter sur les trois dernières.

## Un retour aux Canadiens français?

Comment peut-on affirmer que le *Rapport* préconise un retour à l'appellation «Canadiens français» alors qu'il n'en est absolument pas question? Au contraire, il établit clairement que tous les habitants du Québec sont des Québécois qui, ensemble, forment une nation spécifique. Il stipule qu'il y a une identité québécoise en formation depuis quelques décennies, nourrie principalement de la tradition francophone. Et il soutient qu'il faut en priorité fortifier cette tendance qui tend à supprimer ou à atténuer les clivages ethniques Eux/Nous.

Cela dit, on doit tout de même admettre que cette nouvelle identité ne peut pas être imposée à qui que ce soit. Chaque citoyen a le droit, s'il le désire, de conserver une référence à ses racines et de cultiver une appartenante ou une identité particulière, parallèle à l'autre et en relation avec elle. Pour ces deux raisons, il arrive parfois qu'on doive parler de Québécois d'origine juive, de Québécois d'origine italienne ou anglaise, etc. Pourquoi, suivant la même logique, serait-il condamnable de parler de Québécois d'origine canadienne-française, en particulier à l'intention de ceux qui tiennent à cette référence? L'expression est parfaitement neutre, précise et équitable, et elle correspond à la réalité historique.

C'est dans cet esprit que le *Rapport* propose d'abandonner l'expression «Québécois de souche» lorsqu'il s'agit de désigner les descendants des premiers immigrants français. Ce vocable est imprécis, il est inapproprié et il gêne plusieurs Québécois de toutes origines, particulièrement ceux et celles qui sont établis ici depuis quelques générations et se sentent complètement intégrés.

Qui qu'il en soit, si l'on rejette cette proposition, quelle seraient les solutions de recharge?

## L'interculturalisme et le groupe majoritaire

D'importantes clarifications s'imposent ici; en voici quelques-unes. D'abord, il est faux d'affirmer que le *Rapport* ne tient pas compte de l'existence du groupe ethnoculturel majoritaire. C'est justement l'une des principales raisons pour lesquelles il écarte le modèle du multiculturalisme: précisément parce qu'il existe au Québec un très large noyau culturel, historiquement implanté, qui est une minorité sur le continent et dont la survie suscite une préoccupation constante, nécessaire. D'une manière assez irréaliste, certains auraient voulu que le *Rapport* propose des solutions politiques au problème identitaire. A cause de l'énoncé du mandat, à cause aussi de la composition de la Commission (un souverainiste et un fédéraliste), c'était manifestement impossible.

Deuxièmement, parce qu'il est une minorité culturelle en Amérique, le Québec doit avec raison craindre la fragmentation, les cloisonnements (ou le «communautarisme») et viser à l'intégration la plus

étroite possible, d'où la nécessité de promouvoir les échanges et les interactions entre citoyens d'origines culturelles différentes, dans le cadre de la nation québécoise. C'est le propre de l'interculturalisme. On induit donc le public en erreur en soutenant qu'il n'est qu'une forme déguisée de multiculturalisme dans la tradition de Pierre Elliott Trudeau.

En définitive, la question fondamentale qui se pose est la suivante: si on rejette l'interculturalisme comme modèle de gestion des rapports interethniques au Québec, quelle formule démocratique reste-t-il pour assurer à la fois l'avenir de la francophonie québécoise et le respect de la diversité? Où sont les contre-propositions réalistes et acceptables au regard du droit, de l'éthique publique et de nos traditions?

## Groupe majoritaire

Troisièmement, les critiques auxquelles je me réfère ici font grand étalage de l'insécurité, de l'angoisse identitaire, de la faiblesse, du sentiment de menace et du besoin de protections supplémentaires chez le groupe majoritaire. Deux remarques à ce sujet. D'abord, il n'est évidemment pas question de minimiser les aléas associés au statut de minoritaires; ils sont bien connus et le *Rapport* est très explicite sur ce sujet.

Mais pourquoi cette vive insistance, en ce moment, qui séme la peur et invite au doute de soi, au repli et à la méfiance collective? Pourquoi ne pas rappeler aussi les forces des Québécois et Québécoises d'origine canadienne-française qui sont largement majoritaires en effet (ils forment environ 75 % de la population), qui contrôlent la plus grande partie des institutions, qui pèsent très lourdement sur les prises de décision et qui disposent avec la loi 101 d'un puissant instrument pour protéger leur langue?

Pourquoi ne pas mettre en valeur le dynamisme qu'ils manifestent présentement dans plusieurs domaines de la vie collective et tout ce qu'ils ont été capables de réaliser au cours des cinquante dernières années? Pourquoi ne pas faire valoir tout le poids sociologique et toutes les ressources dont ils disposent? En d'autres mots, pourquoi les pousser ainsi sur la pente de la frilosité?

## Discours qui divise

On parle de protections supplémentaires. Mais contre quoi, contre qui, sinon contre les minorités ethniques et les immigrants — en l'occurrence: la population la plus vulnérable qui soit? Et de quoi s'agit-il au juste? De protections juridiques qui consacraient la prédominance des Québécois d'origine canadienne-française et établiraient une hiérarchie formelle entre citoyens, inscrite dans la Charte? Est-ce vraiment là le parti de l'avenir, est-ce l'horizon que l'on voudrait proposer aux Québécois? Est-ce la bonne formule pour une nation comme la nôtre qui a tant besoin d'intégration et de solidarité?

Je dis plutôt: voilà exactement le genre de discours propre à affaiblir la nation québécoise en la divisant et la ramenant en arrière, au temps de la survivance frileuse et peureuse dont chacun, dont chacune, avec raison, veut prendre congé. Qu'on le veuille ou non, notre société a beaucoup changé depuis vingt ans. A cause de l'immigration, bien sûr, qui fait désormais pleinement partie de son devenir (en conséquence d'un choix effectué par les Québécois eux-mêmes), mais aussi sous l'effet de bien d'autres facteurs (économiques, sociaux, culturels) que l'on serait mal avisé d'ignorer.

Encore un mot sur ce sujet. À tant insister sur la faiblesse des Québécois d'origine canadienne-française et les menaces qui pèsent sur eux, on n'ose plus souligner les responsabilités collectives qui leur incom-

bent (comme à tout groupe majoritaire au sein d'une nation) à l'égard des minorités ethniques et des immigrants aux prises avec de graves problèmes de chômage et d'exclusion sociale. Tout rappel en ce sens risque maintenant d'être dénoncé comme une tentative de culpabilisation — ce que le *Rapport* a justement voulu éviter à tout prix.

## La laïcité ouverte: le religieux tous azimuts?

Dans une autre direction, on a dit du régime de laïcité ouverte qu'il était synonyme de laxisme, qu'il annonçait la libre invasion de la sphère publique par le religieux, qu'il ouvrait la porte aux accommodements les plus extravagants, etc. Encore là, il y a loin des perceptions à la réalité.

Le *Rapport* propose une formule réaliste de conciliation entre les quatre principes constitutifs de tout régime de laïcité: la liberté de conscience, l'égalité de traitement face aux convictions profondes (de nature religieuse ou séculière), la neutralité de l'Etat, l'autonomie réciproque (ou la séparation) des Eglises et de l'Etat. Que l'on y regarde de près, et l'on verra que le document fait preuve d'équilibre. Il met en place des normes, des repères, en même temps qu'il prévoit des freins là où il en faut pour confirer les risques d'excès.

Par exemple, il rejette explicitement le port du niqab ou de la burqa chez tous les agents de l'Etat. Par contre, il se fait plus conciliant sur d'autres sujets, notamment le port du foulard (tout en reconnaissant que, pour plusieurs femmes, il est un symbole d'oppression et d'exclusion). C'était la voie la plus appropriée dans un contexte marqué par l'incertitude et par de profondes divisions.

Le *Rapport* tient compte aussi d'une donnée fondamentale du Québec moderne, à savoir la pluralité des Eglises. En l'occurrence, il fait le pari de l'ouverture en affirmant que la diversité religieuse gagne à être vue et apprivoisée le plus tôt possible dans la vie d'une personne — dans des limites qui sont soigneusement indiquées par ailleurs (interdiction du port de signes religieux chez les agents de l'Etat exerçant un pouvoir de coercition, contraintes pesant sur l'octroi d'accommodements, etc.). D'une façon générale, il favorise aussi les formules qui tendent à intégrer plutôt qu'à marginaliser. Enfin, il établit une distinction importante entre la laïcité des institutions et les droits des personnes qui les fréquentent.

## Contexte volatile

Il faut le répéter: le Québec sort à peine d'une période de turbulence, il est peut-être venu très près d'un véritable dérapage, et la situation reste très volatile. Comme toutes les nations d'Occident, il est confronté à un défi très difficile dont les enjeux sont immenses: conjuguer, dans le respect des droits, la continuité de ses traditions et de ses fondements culturels avec la diversité issue de l'immigration. Dans ces conditions, compte tenu de la nature imprévisible des rapports interethniques, les intervenants et porte-parole de tous partis, de toutes allégeances et de toutes tendances doivent faire preuve de vigilance, de prudence et de responsabilité.

Qu'on lise bien le *Rapport*. Outre des clarifications essentielles appuyées sur des recherches rigoureuses, on y trouvera des propositions modérées et des formules de bon sens qui sont une invitation à la sagesse collective, un plaidoyer pour la conciliation des différences dans l'intérêt de tous, au sein d'une identité québécoise francophone inclusive. Ce sont là, heureusement, des qualités dont notre société est bien pourvue, comme en témoigne son histoire.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise; Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Franceur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Émilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (commis internet), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Pécourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélar (théâtre et cinéma), Julie Carpenter (pupitre), Paul Bennett (pupitre culturel et médias), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma) Isabelle Paré (culture); à l'information économique : Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique René (pupitre), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault (pupitre internationale et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzetta et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilois (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information culturelle : Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Émilie Parent Bouchard, Étienne Plamondon-Émond (commis à la rédaction). La documentation : Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Olivier Spéciel (Québec); Monique Bérhère (Ottawa). LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chrétien, Marlene Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sébastien, Mélisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaïtis, Olivier Zuidraad. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaupré, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion). L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furyot, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

## IDÉES



Ma fille a terminé cette semaine ses fameux «examens du ministère». Sans manuels, sans notes de cours à relire ni de matière à réviser, il s'est avéré quasi impossible de l'aider à s'y préparer.

Examens de fin d'année au secondaire

## Se croiser les doigts pour la réussite à l'école

SANDRINE RICCI

Mère et professionnelle de recherche pour l'Alliance de recherche IREF/Relais-Femmes (ARIR)

**M**a fille a terminé cette semaine ses fameux «examens du ministère». Sans manuels — il a fallu les rendre à l'école et ils n'ont désormais qu'un rôle accessoire —, sans notes de cours détaillées à relire, ni même de matière précise à réviser, il s'est avéré quasi impossible pour moi d'aider ma fille à préparer ses examens du secondaire 1.

Je n'ai même pas pu consulter les différents tests qu'elle a subis au cours de l'année pour revoir avec elle la matière abordée, puisqu'au moment de «vider» son casier — un moment survenu avant les examens —, le bac à recyclage a accueilli la plupart des travaux en question; ma fille n'est pas conservatrice, dira-t-on. Interrogé sur le contenu des examens et la manière d'aider ma fille à réviser, le personnel de l'établissement (public) s'étonne de ma frustration: «Vous devriez savoir comment ça fonctionne, votre fille est une enfant de la réforme!»

### Des effets du renouveau

En effet, depuis sa première année, nous vivons avec ce renouveau pédagogique qui table sur «une approche centrée sur le développement de compétences et non plus seulement sur l'acquisition de connaissances». Je ne remettrai pas en question la pertinence de cette approche, je n'en ai pas les compétences (transversales). Il reste que, de mon point de vue de parent, le jargon et les stratégies de la réforme me renvoient périodiquement une image d'incapable ou pis, de réactionnaire (!), moi qui vient à peine de quitter l'université.

Pour la détentrice d'un diplôme de 2<sup>e</sup> cycle que je suis, et après 7 ans de fréquentation de la réforme, le déchiffrage des outils d'évaluation proposés par le ministère — le fameux bulletin — me semble toujours aussi laborieux. Les bureaucrates de la pédagogie pensent-ils aux mères et aux pères qui rentrent fourbus de leur journée de travail, qui

ne maîtrisent pas la langue française, qui ont plusieurs enfants ou qui sont en situation de monoparentalité lorsqu'ils leur présentent l'évaluation des neuf compétences transversales de leur enfant, regroupées en quatre ordres, chacune comportant quatre rubriques?

### Codes et définitions

Avec le deuxième bulletin de secondaire 1, on nous a remis un feuillet de format légal *recto verso* intitulé «Appréciation des compétences transversales». La compétence transversale évaluée en vedette (ne me demandez pas pourquoi celle-là et pas une autre) était «*Exploiter l'information*» et ce, dans toutes les disciplines. On y retrouvait trois principaux critères: systématiser la quête d'information, s'approprier l'information, et tirer profit de l'information.

Ces critères étaient vérifiés par le professeur au gré des «*Manifestations observables chez l'élève en classe*», en l'occurrence une adolescente de 12 ans: «*Je cerne l'apport de ces stratégies [d'investigation]*», «*Je dégage des liens entre mes acquis et mes découvertes*», «*Je relativise mes connaissances antérieures*».

Une évaluation codée complétait le tout, par exemple «*F1 signifie que l'élève a fait la démonstration d'une force par rapport au critère d'appréciation*»; «*D3 signifie que l'élève doit relever un défi...*». On se retrouvait donc avec un grand tableau chargé de codes à déchiffrer, en même temps qu'avec un bulletin de cinq pages exposant l'évaluation des compétences disciplinaires (au moins trois par matière) et transversales, impliquant «*Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus*» (en anglais), «*Déployer un raisonnement mathématique*» ou «*Réaliser des œuvres qui visent un destinataire*» (en arts plastiques). Avec des classes surpeuplées, on peut légitimement se demander comme le personnel enseignant parvient à évaluer réellement chaque enfant selon ces grilles.

### Des SAE!

Confrontés à ma frustration de mère désireuse d'aider son enfant à préparer ses examens, le directeur, un père de famille, a proposé de me faire lire les critères d'évaluation. Il a été étonné de ma réaction: «*Vous devriez savoir comment ça fonctionne, votre fille est une enfant de la réforme!*»

### Tous les intervenants rencontrés me le confirment: on ne révise plus une matière acquise tout au long de l'année avant un examen

son adjointe, la professeure d'anglais, attrapés dans les couloirs de l'école, me confirment que les temps ont changé. On ne révise plus une matière acquise tout au long de l'année avant un examen.

Non, nous sommes désormais à l'ère des SAE! À l'aide de Google (je ne suis pas complètement néandertalien), j'apprends que les SAE — «situations d'apprentissage et d'évaluation» — constituent une sorte de scénario pédagogique. «*En plus de développer des compétences disciplinaires et transversales, les SAE doivent s'inscrire en relation avec les domaines généraux de formation et traiter d'un contenu disciplinaire organisé en concepts*», explique un expert sur la toile.

Dans une brochure publiée en 2006 au sujet du renouveau pédagogique, le ministère de l'Éducation rappelle l'importance de l'engagement des parents pour favoriser la réussite des élèves. Je conçois bien que l'école favorise l'apprentissage de compétences et explique aux enfants comme les appliquer: dans une société aussi pragmatique que la nôtre, réfléchir pour réfléchir n'est pas très tendance, n'en déplaît aux philosophes. Mais si les parents pouvaient jadis facilement vérifier l'acquisition des connaissances, qu'en est-il des SAE? Les bras ballants et le regard désolé, le directeur de l'école n'a su me dire comment aider ma fille à préparer ses examens.

### Croiser les doigts

Au fil des années, j'ai vu bien des profs désarmés par mes commentaires sur le caractère alambiqué et empreint de rectitude politique des critères d'évaluation. La réforme n'empêchera peut-être pas les bons élèves de réussir, c'est le cas de mon autre fille. Mais si un enfant a le malheur d'être moins motivé ou autonome, que se passe-t-il?

Le constat est désolant: je n'ai pas pu aider ma fille à rattraper les compétences non acquises au cours de l'année. En 2008 au Québec, la seule chose que je peux faire, comme parent, c'est me croiser les doigts pour que mes filles «répondent suffisamment aux attentes» et «développent de façon satisfaisante leurs compétences». Quand elles seront rendues au secondaire V, j'en serai quitte pour brûler des cierges...

Que l'être humain soit capable de s'adapter ne fait aucun doute. Sur une si courte période de temps? Ce sera un véritable défi.

### La Fête nationale

Pour ma part, je ne sais pas bien ce qu'il faut fêter cette année. Sauf peut-être notre survie, nos 400 ans sur ce continent, pendant lesquels nous aurons réussi à garder notre langue et notre culture vivantes malgré les multiples attaques dirigées contre elles au fil du temps. Notre vie politique a rarement été aussi terne et après tous ces siècles, notre survie est toujours à l'ordre du jour. Il y a amplement matière à réflexion comme citoyen du Québec ou comme membre de l'immense communauté humaine parce que, pour les deux, les temps sont difficiles. La Fête nationale, c'est fait pour fêter... et pour réfléchir aussi. Je vous la souhaite fructueuse.

### Écrivez-nous!

Le *Devoir* se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Etant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (*redaction@ledevoir.com*) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

Lettre à Louis-Gilles Francœur

## Notre version des faits

ROBERT CARDINAL

Avocat chez Chouinard Cardinal avocats

**N**ous représentons Gestion environnementale Nord-Sud et Lucien Rémillard, la personne qui en a le contrôle. [Dans l'édition du *Devoir* du 17 juin, vous avez commis un article coiffé du titre «*Régie Argenteuil-Deux-Montagnes. La SQ met le nez dans le dossier du dépotoir*». ]

Par associations et insinuations, vous établissez une relation entre la perquisition pratiquée par la SQ et le contrat portant sur des services d'élimination de matières résiduelles intervenu entre la Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes (RIADM) et Gestion environnementale Nord-Sud (GENS).

Plus encore, vous induisez le lecteur à supposer que ce contrat, que vous qualifiez erronément de «*vente de la capacité d'enfouissement du dépotoir*», a été conclu malgré le refus de la ministre (des Affaires municipales) d'autoriser l'aliénation du site d'enfouissement.

Autre erreur: vous écrivez que la RIADM aurait hypothéqué son site pour garantir un emprunt de 40 millions fait par l'acheteur. Ce n'est pas le cas.

Au nom de la rigueur et de la vérité, vous auriez dû consulter le libellé du mandat de perquisition. Vous y auriez constaté qu'il n'y est nullement question de GENS, bien que l'annexe au mandat «*Items recherchés*» identifie nommément des personnes et entreprises concernées par les documents recherchés. GENS ne fait pas partie de ceux-là. Bien plus, le nom de GENS n'apparaît nulle part au mandat de perquisition. Ainsi, ni GENS, ni Lucien Rémillard, ni RCI Environnement, ni encore moins Remstar n'ont quoi que ce soit à voir avec le mandat de perquisition qui vous sert de prétexte pour les mettre en cause.

Quant au contrat de service entre la RIADM et GENS, il n'a jamais fait l'objet d'un refus d'autorisation par la ministre. Ce contrat, ni par son objet ni par son effet, ne nécessitait l'autorisation de la ministre. Vous-

même ou vos sources devez savoir que ce contrat a fait l'objet d'une enquête de la Commission municipale du Québec, instituée à la demande de la ministre, qui en a confirmé la légalité dans un rapport rendu public par la ministre il y a quelques mois. Clairement, la Commission municipale statue que l'autorisation de la ministre n'était pas requise pour la conclusion d'un tel contrat.

Les mêmes constats sont faits à l'égard de l'hypothèque constituée par la RIADM pour garantir les propres obligations de cette dernière (et non celles de GENS) résultant de son contrat avec GENS. Dit simplement et de façon très claire, la RIADM a contracté des obligations de fournir des services d'élimination de déchets à GENS, qui l'a payée d'avance 35 millions; l'exécution de ces obligations par la RIADM est garantie par une hypothèque constituée en faveur de GENS. Cet acte juridique a été examiné et analysé par la Commission municipale, qui en a confirmé la légalité.

# IDEES

Dans la foulée du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec

## Causerie avec le premier ministre

À l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec, le premier ministre Jean Charest s'est entretenu à Montréal avec le rédacteur en chef d'*Options politiques*, L. Ian MacDonald. Nous publions des extraits de cet entretien qui a eu lieu au début de juin et dont le compte rendu intégral est publié dans une édition disponible aujourd'hui.

**M**onsieur le premier ministre, [...] que veut dire pour vous l'importance de la ville de Québec comme berceau du Canada français et en Amérique du Nord?

C'est un symbole important, la ville de Québec. C'est le berceau de la francophonie en Amérique du Nord. Y sont passés, pour venir habiter l'Amérique du Nord, les Irlandais, les Ecossais...

Il y a quelques semaines, le premier ministre Harper a suscité la controverse lorsqu'il a affirmé que la fondation de Québec en 1608 marquait l'acte de naissance du Canada, au moins du Canada français. Et la visite de la gouverneure générale en France a également été controversée pour les mêmes raisons. Quelles sont vos réflexions là-dessus?

Ca nous a fait sourire parce qu'il y avait beaucoup de rhétorique dans les réactions aux propos de M. Harper. Or, ce qu'il a dit est un fait historique, une évidence, c'est-à-dire que l'histoire du Canada commence à un certain moment. D'ailleurs, ça commence même avant 1608 si on retourne à Jacques Cartier. Et, donc, il n'a rien dit qui, aux oreilles de quiconque, pourrait offusquer la trame historique du Canada.

Ceux qui cherchent à le présenter autrement cherchent à instrumentaliser l'histoire à leur avantage et pour servir une cause. Mais moi, j'ai parfaitement compris ce qu'il voulait dire, et je pense que les Québécois aussi ont parfaitement compris ce qu'il entendait par là.

Par contre, l'histoire, la référence historique, est encore plus importante si on remonte à l'Acte de Québec en 1774. Là, les souverainistes passent vite là-dessus parce qu'ils veulent aller à 1867; ils aiment bien parler du rapport Durham et de l'Acte d'union, qui n'a pas été un succès, qui n'a pas fonctionné. Mais l'Acte de Québec...

... qui, justement, a permis de garantir la survie du fait français en Amérique du Nord.

Oui! Et nos lois, et notre religion. Ça, c'est un acte fondateur de ce que nous sommes aujourd'hui, à la fois québécois et canadiens.

La déclaration du président français Nicolas Sarkozy, son discours à Bénodet, où il affirmait que la France aimait le Canada autant que le Québec, qu'elle aimait les deux ensemble, a également suscité la controverse. Est-ce que ce discours marque un changement par rapport à la politique de non-ingérence et de non-indifférence préconisée par la France depuis 30 ans?

Dans le jargon diplomatique français, ils appellent ça la politique du ni-ni. Deux négations consécutives. Mais moi, la déclaration de M. Sarkozy ne m'a pas étonné, parce que je suis allé au cimetière de Bénodet. [...] Comment peut-on ne pas dire merci au Canada quand on foule le sol où sont enterrés 2000 soldats canadiens qui y ont laissé leur vie pour libérer la France? Comment peut-on ne pas comprendre?

Et l'autre dimension de cette visite de la gouverneure générale [Michèle Jean] qui est très intéressante, c'est de voir les Français réaffirmer leur amitié avec le Québec sans pour autant annihilier le Canada. Ce n'est pas à nous à demander... c'est un manque de maturité, c'est de l'enfantillage que de demander aux Français de



Jean Charest, père fondateur du Conseil de la fédération

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

ne pas avoir de relations avec le Canada alors qu'on se rappelait ce jour d'armistice qui évoque le débarquement de Normandie.

Et la politique de non-ingérence/non-indifférence qu'Alain Peyrefitte avait livrée pour Giscard d'Estaing était une politique qui arrivait dans le contexte de la montée du nationalisme québécois et de la tenue éventuelle d'un référendum. Or, le référendum ne fait plus partie de notre plan politique. Mme [Pauline] Marois, les souverainistes, ont eux-mêmes évacué l'idée de faire un référendum dans le prochain mandat et pour l'avenir. Alors, ça ne peut pas être que ça, la relation que la France a avec le Québec. Vous savez, ça ne peut pas être basé sur la non-ingérence/non-indifférence. La relation, elle est mature, elle est multidimensionnelle, et là, elle doit se déployer dans tous les domaines. Et le président de la République se prononcera là-dessus. Et la relation que le Québec a avec la France n'est pas à l'exclusion du reste du Canada. On ne demande pas à l'UNESCO, qui a été reprise dans une entente qu'on a faite avec le gouvernement fédéral sur les services de garde. Enfin, c'est un concept auquel on a donné vie et qui nous permet de mieux vivre notre système fédéral, de mieux pratiquer notre fédéralisme.

Mais le fédéralisme asymétrique n'était même pas inventé lors de l'accord sur la santé. C'est dans les articles 93 et 133 de la Constitution.

Oui. Et on lui a donné une expression, pour la première fois, qui a été reprise, en passant, dans une entente sur les relations internationales et la création de la place du Québec dans les délégations canadiennes à l'UNESCO, qui a été reprise dans une entente qu'on a faite avec le gouvernement fédéral sur les services de garde. Enfin, c'est un concept auquel on a donné vie et qui nous permet de mieux vivre notre système fédéral, de mieux pratiquer notre fédéralisme.

Alors, quelle est votre appréciation des rapports actuels entre les provinces dont les intérêts sont peut-être plus différents que jamais? Entre, par exemple, l'Alberta avec ses intérêts dans le champ pétrolier; l'Ontario et le Québec avec leurs secteurs manufacturiers; Terre-Neuve qui est maintenant une province riche...

Vous êtes le père fondateur du Conseil de la fédération, une idée que vous avez proposée dans la campagne de 2003. Cinq ans après sa création, quel bilan tracez-vous?

Je vois ça comme un beau succès. D'abord, parce que ça a permis aux provinces et aux territoires de recentrer leur action sur les domaines de coopération mutuelle. Et jamais on n'a tant parlé de commerce interprovincial et de mobilité de la main-d'œuvre que nous le faisons actuellement. [...] Et ça, c'est parce que c'est le résultat d'un choix délibéré des provinces et territoires de se concentrer sur les enjeux qui touchent l'interprovincialisme, c'est-à-dire des enjeux qui sont de nos compétences et qui font l'objet de relations entre nous. Le TILMA (Accord sur le commerce, l'investissement et la mobilité de la main-d'œuvre) a été négocié entre l'Alberta et la Colombie-Britannique, les provinces de l'Ouest se rencontrent, les provinces de l'Est, et l'Ontario et le Québec se sont rencontrés pour la toute première fois pour un conseil des ministres conjoint.

Cela témoigne de notre rapprochement, en plus du fait qu'on a un projet de libéralisation de notre marché, de notre main-d'œuvre, pour le 1<sup>er</sup> avril 2009 au plus tard, on s'est fixé un objectif de signer l'entente. On s'est fixé cinq objectifs, en fait, dans le domaine du commerce

et intérieur, que nous poursuivons ensemble. Alors sur ce plan-là, ça fonctionne bien. Le conseil a aussi permis la naissance du fédéralisme asymétrique dans la négociation de l'entente de 2004 sur la santé.

Pour le Québec, ça nous a permis de faire la démonstration aux Québécois que le fédéralisme n'était pas uniquement la relation bipolaire entre Québec et Ottawa; que le fédéralisme québécois et canadien se vit aussi avec les voisins avec qui nous partageons beaucoup sur le plan économique et social. Alors, c'est un beau succès; j'en suis très fier.

Mais le fédéralisme asymétrique n'était même pas inventé lors de l'accord sur la santé. C'est dans les articles 93 et 133 de la Constitution.

Oui. Et on lui a donné une expression, pour la première fois, qui a été reprise, en passant, dans une entente sur les relations internationales et la création de la place du Québec dans les délégations canadiennes à l'UNESCO, qui a été reprise dans une entente qu'on a faite avec le gouvernement fédéral sur les services de garde. Enfin, c'est un concept auquel on a donné vie et qui nous permet de mieux vivre notre système fédéral, de mieux pratiquer notre fédéralisme.

Alors, quelle est votre appréciation des rapports actuels entre les provinces dont les intérêts sont peut-être plus différents que jamais? Entre, par exemple, l'Alberta avec ses intérêts dans le champ pétrolier; l'Ontario et le Québec avec leurs secteurs manufacturiers; Terre-Neuve qui est maintenant une province riche...

Je vous dirais que les intérêts peuvent certes diverger, ce qui est tout à fait normal, mais que nos relations n'ont jamais été aussi bonnes. Les relations sont très bonnes. Et moi, je travaille beaucoup avec mes collègues des provinces. J'arrive d'une conférence avec Gary Doer du Manitoba. Il n'est pas physiquement à côté de chez nous, mais c'est quelqu'un avec qui on a une très bonne relation.

Au total, je retiens deux choses: notre Conseil de la fédération nous rappelle qu'on a plus en commun que de choses qui nous diffèrent, d'une part; et que, d'autre part, nos relations à nous sur le plan humain, sur le plan social, sont fécondes.

D'ailleurs, on a reçu un très beau compliment: notre Conseil de la fédération a été copié par les Etats australiens. Quelques premiers ministres australiens sont venus ici pour voir comment on fonctionnait, puis ils ont choisi de copier ce que nous faisons. C'est un compliment que nous prenons avec beaucoup de modestie, mais ça prouve que c'est un modèle qui s'exporte. [...]



## Québec au temps du scorbut

Tranches de vie des Québécois sous l'Ancien Régime, histoires cocasses ou troublantes, mémoires retrouvées d'une communauté agrippée à son cap Diamant entre dangers, plaisirs quotidiens et cohabitation avec des Amérindiens envahis. En l'honneur du 400<sup>e</sup> anniversaire de la capitale, *Le Devoir* publie cet été une série de chroniques compilées par l'archiviste historien Pierre-Georges Roy. Elles sont tirées de deux imposants volumes intitulés *La Ville de Québec sous le régime français* (1930, Publications du gouvernement du Québec).

## Les mariages entre Français et Sauvages à Québec

es écrivains malveillants ont fait grand état des mariages entre Français et Sauvages. De 1608 à 1667, soit une période de soixante ans, il y eut, à Québec, bien juste trois mariages entre Français et Sauvages.

Le 3 novembre 1644, Martin Prévost, fils de Pierre Prévost et de défunte Charlotte Vien, de la paroisse de Montreuil-sur-le-bois-de-Vincennes, épousa Marie-Olivier, fille de Roch Manithabéch, sauvage. C'est le Père Barthélemy Vimont, Jésuite, qui leur donna la bénédiction nuptiale. Plusieurs enfants naquirent de ce mariage mais cinq seulement se marièrent. Marie-Olivier Manithabéch décéda à Québec le 10 septembre 1665.

Le 19 septembre 1662, Laurent Dubois, fils de Jacques Dubois et d'Elisabeth Pruneau, de Saint-Maclou de Rouen, épousa Marie-Félix, fille de Joachim Aronto et de Cécile Arentz, de la paroisse de la Conception, au pays des Hurons.

Marie-Félix Aronto décéda à Montréal le 1<sup>er</sup> novembre 1680. Elle eut, elle aussi, plusieurs enfants, dont une fut religieuse aux Ursulines de Québec sous le nom de Sœur Sainte-Marie-Madeleine.

Le Récit des Ursulines fait beaucoup d'éloges de la Sœur Sainte-Marie-Madeleine. Il semble ignorer, toutefois, qu'elle avait du sang sauvage dans les veines. «*La gaieté française*», dit-il, «*coulait de source chez elle, et sous un extérieur aussi*»

*agréable que modeste et composé, elle avait trouvé le secret de s'élever à une haute perfection religieuse, et de rendre la vertu aimable à toutes les personnes qui se trouvaient en rapport avec elle. Elle était studieuse et mettait à profit l'esprit et les talents qu'elle avait reçus du ciel. Dans ses dernières années, elle employait les récréations à enseigner aux jeunes à broder sur soie, or, écorce, et égayait toujours l'heure qui passe par mille traits d'innocente allégresse que la religion autorise et sanctifie.»*

Le 26 septembre 1662, Jean Durand, fils de Louis Durand et de Madeleine Malvande, de la paroisse de Deuil, évêché de Xaintes, en Saintonge, épousa Catherine Annenontak, fille de Nicolas Arendaki et de Jeanne Otriohoandet, du bourg de Sainte-Madeleine, paroisse de la Conception, au pays des Hurons. Le *Journal des Jésuites* nous apprend qu'on donna une dot de 260 livres à Catherine Annenontak surnommée *Créature de Dieu*.

Les autorités religieuses de la colonie voyaient avec dévouement les mariages entre Français et Sauvages. En juin 1673, M. Dudouyt permettait à Nicolas Pelletier d'épouser «*en face de l'église*» une montagnaise, Madeleine Tegoussi, veuve d'Augustin Sauvage, mais à la condition qu'il résiderait avec sa femme non dans les bois parmi les Sauvages, mais en son habitation avec les Français, et que leurs enfants seraient élevés dans les mœurs et la langue française.

Notons ici que le célèbre gouverneur des Trois-Rivières, Pierre Boucher de Grosbois, anobli par Louis XIV, avait épousé en premières noces une sauvagesse, Marie Chrétiennne. Leur contrat de mariage fut reçu aux Trois-Rivières le 17 janvier 1649, par Guillaume Audouart, commis du greffe de la cité trifluvienne. Par ce contrat de mariage les Pères Jésuites s'engageaient à donner une dot de deux cents livres à Marie Chrétiennne. Ils déclaraient de plus que les Mères Ursulines de Québec étaient saisies de la somme de trois cents livres pour la dite Marie Chrétiennne donnée par madame de Breté. Un reçu attaché au contrat atteste que les Pères Jésuites s'acquittèrent fidèlement de leur promesse.

## Projet de loi 125

## Pensionnats indiens, tome 2

GHISLAIN PICARD

Chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

**N**ous, les chefs des Premières Nations du Québec, souhaitons nous adresser aujourd'hui à la population du Québec au sujet du plus grave problème que nous avons eu à subir depuis le triste épisode des «pensionnats indiens». C'est bien connu, ceux-ci avaient pour objectif de faire disparaître nos nations le plus vite possible en «*tant l'In-dien dans l'enfant!*» C'est ce qu'on appelle un ethnocide. Nous sommes encore, aujourd'hui même, confrontés à des nouvelles mesures gouvernementales dont les effets risquent d'être tout aussi désastreux pour nos Premières Nations.

En effet, une nouvelle disposition de la Loi sur la protection de la jeunesse fait en sorte qu'à partir du 9 juillet 2008, un enfant de moins de deux ans qui est placé depuis un an en dehors de sa famille devra désormais faire l'objet d'un projet de vie permanent jusqu'à sa majorité.

Chaque enfant des Premières Nations soumis à cette mesure sera donc coupé définitivement de sa famille d'origine, de sa communauté et de ses racines, si l'on ne trouve pas de foyer ou d'institution propres aux Premières Nations pouvant l'accueillir. Or, faute de moyens en raison du sous-développement, de telles ressources d'accueil sont presque inexistantes dans les communautés des Premières Nations. La situation a été maintes fois décrite et souvent dénoncée par le passé, mais rien n'a été fait.

Ainsi, dans un mémoire portant sur le projet de loi concerné (projet de loi 125), la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec

(CDPDJ) a elle-même signalé son inquiétude concernant l'application dans les communautés autochtones des règles et des délais prévus pour les placements, compte tenu de l'insuffisance des ressources d'accueil dont elles disposent. Dans un rapport précédent (2003), la CDPDJ avait déjà souligné ses préoccupations concernant les services de protection offerts aux enfants algonquins et l'atteinte à leur droit de recevoir de façon continue des services sociaux qui soient adéquats.

### Sous-financement

Par ailleurs, il y a quelques semaines, la vérification générale du Canada dénonçait, elle aussi, le sous-financement des services de soutien aux enfants et aux familles des Premières Nations.

Nous ne sommes donc pas en mesure de rencontrer les exigences de la loi actuelle parce que nous n'avons pas accès aux services appropriés. Notons que le Québec a alloué 15 M\$ dans son budget 2008-2009, mais ces fonds ne sont pas accessibles aux communautés non conventionnées. Il s'agit là encore d'une atteinte aux droits de nos enfants et de leurs parents de recevoir des services sociaux continus et adéquats.

Depuis plus d'un an, nous avons effectué, en vain, des démarches soutenues auprès des plus hautes autorités pour que le gouvernement du Québec décrète un moratoire dans l'application aux Premières Nations des projets de vie permanents. Une demande d'enquête a même été logée récemment à la Commission des droits de la personne du Québec.

Le gouvernement de Jean Charest ne consent toujours pas à suspendre l'application des projets de vie permanents pour tenir compte de la réalité particulière des populations que nous représentons.

Pourtant, l'application sans considération par son gouvernement de cet aspect de la loi constitue à notre endroit une très grave injustice qui fait resurgir les cauchemars du passé pour lesquels le premier ministre Harper vient justement de s'excuser.

### Prendre soin des enfants

Les politiques d'assimilation et la négligence des gouvernements dans le développement de nos communautés ont donné des résultats désastreux qui se traduisent par un nombre démesuré de placements d'enfants des Premières Nations dans le système québécois, soit huit fois plus que les enfants québécois! Or l'expérience des dernières décennies a clairement démontré que le retrait des enfants des Premières Nations de leur milieu n'était pas une solution.

Nous ne contestons pas la nécessité et l'obligation de mettre en œuvre des moyens efficaces pour protéger les enfants qui, dans plusieurs cas, doivent être retirés de leurs familles immédiates pour des périodes plus ou moins longues, mais nous nous opposons fermement à l'ordonnance de projets de vie permanents et cela, tant que nous n'aurons pas les ressources nécessaires pour les appliquer dans notre milieu. Il est impératif que nous puissions nous occuper nous-mêmes de nos enfants.

Est-ce que l'extinction graduelle des Premières Nations est quelque chose d'acceptable pour la société québécoise? Nous dénonçons la présente situation dans l'espérance que le Québec qui, à travers ses institutions, fait la promotion de son caractère unique, de sa langue et de sa culture, se joindra à nous pour mettre fin à cette politique qui est si défavorable à notre peuple.